



المنذوبية السامية للتخطيط
+٥٥٤٤٥٤٤+ +٥٤٥٥٥٥٥+ | ٥٥٤٤٥٥
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

MONOGRAPHIE PROVINCIALE D'AL HOCEIMA 2022

Direction Régionale de Tanger- Tétouan- Al Hoceima

Direction Provinciale à Al Hoceima

Décembre 2022

Sommaire

Liste des tableaux	7
Liste des graphes	9
Liste des cartes	9
Avant-Propos.....	11
Introduction	13
Chapitre 1 : Découpage administratif, milieu naturel et population.....	15
1. Découpage administratif.....	17
2. Milieu naturel.....	19
2.1. Relief	19
2.2. Climat	20
2.3. Ressources en eau	21
2.4. Parc National	22
3. Caractéristiques démographiques de la population.....	24
3.1. Accroissement démographique et répartition spatiale.....	24
3.2. Evolution des ménages.....	26
3.3. Structure de la population	27
3.4. Statut matrimonial.....	29
3.5. Fécondité.....	31
3.6. Handicap	32
3.7. Projection de la population.....	33
3.8. Analphabétisme	35
4. Emploi	36
4.1. Taux d'activité	36
4.2. Taux de chômage	36
4.3. Taux de sous-emploi	37
5. Prix à la consommation	38
6. Pauvreté.....	40
6.1. Pauvreté monétaire	40
6.2. Pauvreté multidimensionnelle	42
Chapitre 2 : Secteurs sociaux	47
1. Enseignement	49
1.1. Enseignement préscolaire	49
1.2. Enseignement primaire	51

1.3. Enseignement secondaire collégial	53
1.4. Enseignement secondaire qualifiant	54
1.5. Enseignement supérieur.....	55
- Ecole nationale des sciences appliquées	55
- Faculté des sciences et techniques	56
- Institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé.....	57
2. Formation professionnelle.....	58
3. Santé et protection sociale	60
3.1. Infrastructure sanitaire	60
3.2. Encadrement médical et paramédical	61
4. Jeunesse et sport.....	62
5. Entraide nationale.....	63
5.1. Centres d'éducation et de formation.....	64
5.2. Centres DAR AL Mouaten	64
5.3. Centres pour handicapés	64
5.4. Espace d'alphabétisation	65
5.5. Unité de protection de l'enfance	65
5.6. Espaces multifonctionnels pour femmes.....	65
5.7. Centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation d'handicap	65
Chapitre 3 : Secteurs économiques	67
1. Agriculture et pêche.....	69
1.1. Ressources en terre.....	69
1.2. Productions végétales	69
- Céréales.....	69
- Légumineuses.....	70
- Cultures maraichères et fourragères	70
- Arboriculture fruitière.....	71
- Oléiculture.....	72
1.3. Productions animales.....	73
1.4. Pêche	73
2. Industrie et commerce.....	74
2.1. Zones industrielles	74
2.2. Activités industrielles	75
3.2. Commerce	75

3. Tourisme	77
3.1. Structures d'accueil	77
3.2. Fréquentation hôtelière	78
3.3. Constat et perspectives	79
4. Transport.....	80
4.1. Transport routier	80
- Réseau routier classé.....	80
- Programme national des routes rurales.....	80
4.2. Transport aérien	81
4.3. Transport maritime	81
5. Energie.....	83
5.1. Électricité	83
5.2. Produits pétroliers	83
6. Eau	84
6.1. Infrastructure hydraulique	84
6.2. Eau potable	85
7. Réseau bancaire.....	85

Liste des tableaux

Tableau 1 : Découpage administratif de la province d'Al Hoceima	18
Tableau 2 : Population légale selon le milieu de résidence.....	24
Tableau 3 : Population légale par commune en 2004 et 2014	25
Tableau 4 : Population légale en 2004 et 2014 par milieu de résidence.....	26
Tableau 5 : Effectif des ménages selon le milieu de résidence en 2004 et 2014	27
Tableau 6 : Répartition de la population selon le groupe d'âge quinquennal.....	28
Tableau 7 : Répartition de la population selon le sexe et l'état matrimonial.....	30
Tableau 8 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence	30
Tableau 9 : Taux de fécondité et indice synthétique de fécondité	32
Tableau 10 : Projection de la population par commune entre 2014 et 2030.....	34
Tableau 11 : Taux d'analphabétisme de la population selon le sexe et le milieu	35
Tableau 12 : Taux d'analphabétisme selon le groupe d'âge et le sexe.....	35
Tableau 13 : Taux d'activité au niveau provincial et régional en 2020 et 2021	36
Tableau 14 : Taux de chômage au niveau provincial et régional en 2020 et 2021.....	37
Tableau 15 : Taux de sous-emploi au niveau provincial et régional en 2020 et 2021	37
Tableau 16 : Indice des prix à la consommation par divisions de produits	39
Tableau 17 : Taux de pauvreté monétaires et de vulnérabilité (%).....	41
Tableau 18 : Dimensions, composantes, indicateurs de l'IPM	43
Tableau 19 : Evolution de la pauvreté multidimensionnelle en 2004 et 2014	44
Tableau 20 : Décomposition de la pauvreté par source de privation en 2014.....	46
Tableau 21 : Effectifs des élèves dans l'enseignement préscolaire par milieu	50
Tableau 22 : Etablissement de l'enseignement préscolaire par milieu	50
Tableau 23 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire par milieu.....	52
Tableau 24 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement primaire public.....	52
Tableau 25 : Etablissements et personnel enseignant de l'enseignement secondaire	53
Tableau 26 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu ...	53
Tableau 27 Etablissements et enseignants de l'enseignement secondaire qualifiant	54
Tableau 28 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant.....	55
Tableau 29 : Effectifs des étudiants de l'ENSA par cycle et nationalité	55
Tableau 30 : Effectifs des étudiants de l'ENSA en cycle d'ingénieur	56

Tableau 31 : Effectifs des étudiants de FST d'Al Hoceima par cycle et nationalité.....	57
Tableau 32 : Effectifs des étudiants et lauréats de l'ISPITS d'Al Hoceima par spécialité.....	58
Tableau 33 : Caractéristiques des établissements de formation professionnelle	59
Tableau 34 : Elèves stagiaires dans les établissements de formation professionnelle	59
Tableau 35 : Infrastructure sanitaire publics en 2021	60
Tableau 36 : Equipement lourds et installation de haute technologie, année 2021	61
Tableau 37 : Corps médical et paramédical, année 2021	61
Tableau 38 : Infrastructure sportive provinciale, année 2021	62
Tableau 39 : Colonies de vacances, année 2021	62
Tableau 40 : Etablissements de la jeunesse, année 2021	63
Tableau 41 : Programmes de l'Entraide Nationale au niveau provincial, année 2021.....	63
Tableau 42 : Répartition de la superficie agricole.....	69
Tableau 43 : Cultures céréalières, campagne 2020-2021	70
Tableau 44: Cultures des légumineuses, campagne 2020-2021	70
Tableau 45 : Cultures maraichères et fourragères campagne 2020-2021.....	71
Tableau 46 : Plantations arboricoles, campagne 2020-2021.....	72
Tableau 47 : Répartition du cheptel et nombre d'éleveur	73
Tableau 48 : Produits de la pêche selon l'espèce	73
Tableau 49 : Grandeurs économiques par grands secteurs.....	75
Tableau 50 : Infrastructure commerciale au niveau de la province.....	76
Tableau 51 : Infrastructure et capacité hôtelière.....	78
Tableau 52 : Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés.....	78
Tableau 53 : Réseau routier classé en 2021	80
Tableau 54 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Al Hoceima.....	81
Tableau 55 : Mouvement des passagers et des véhicules au port d'Al Hoceima	82
Tableau 56 : Nombres d'abonnés et ventes d'énergie électrique	83
Tableau 57 : Production de l'eau potable des stations de traitement	84
Tableau 58 : Production et vente d'eau en 2020.....	85
Tableau 59 : Implantation bancaire en 2020	85
Tableau 60 : Dépôts et crédits bancaires	86

Liste des graphes

Graphe N°1 : Précipitations et températures moyennes mensuelles	21
Graphe N°2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	27
Graphe N°3 : Statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus	29
Graphe N°4 : Age moyen au premier mariage selon le milieu et le sexe	31
Graphe N°5 : Taux de prévalence d'handicap selon le sexe et le milieu	32
Graphe N°6 : Handicap par domaine d'incapacité	33
Graphe N°7 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle	45
Graphe N°8 : Taux d'encadrement selon le type d'enseignement.....	51
Graphe N°9 : Evolution de la production de l'oléiculture.....	72
Graphe N°10 : Certificats négatifs selon le secteur d'activité.....	76
Graphe N°11 : Evolution des nuitées touristiques par mois.....	79

Liste des cartes

Carte N°1 : Situation géographique et découpage administratif de la province	17
Carte N°2 : Altitudes de la province d'Al Hoceima	19
Carte N°3 : Situation géographique du parc national d'Al Hoceima.....	22

Avant-propos

La Direction Provinciale du Plan à Al Hoceima a le plaisir d'éditer la monographie de la province d'Al Hoceima au titre de l'année 2022. Cette publication, par ses informations aussi riches que variées, constitue un document de référence largement sollicité aussi bien par les décideurs et acteurs locaux que par les chercheurs et le grand public.

Consciente de l'importance de la monographie, la direction veille de manière périodique à l'élaboration de ce document de référence. Une attention particulière, est portée à l'analyse de la dynamique économique, sociale, démographique et au suivi des indicateurs de développement dans les divers domaines.

Pour faciliter l'utilisation de ce document, les thèmes traités sont répartis en 3 grands chapitres : le premier expose le découpage administratif de la province ainsi que l'analyse des caractéristiques du milieu physique et du profil sociodémographique. Le deuxième chapitre traite le développement des secteurs sociaux tels l'enseignement, la formation professionnelle, la santé et l'entraide nationale et le troisième chapitre traite les secteurs économiques qui représentent un levier de développement indispensable.

La Direction Provinciale du plan à Al Hoceima tient à remercier sans exception, tous les services administratifs qui lui fournissent l'information statistique et dont l'apport a été d'une grande importance pour la réalisation de cette monographie. Nous serons aussi heureux de recevoir toutes les remarques et les suggestions susceptibles de contribuer positivement à l'amélioration des prochaines éditions de ce document.

Introduction

La province d'Al Hoceima est située à l'extrême Nord du Maroc et à l'Est de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Elle est bordée par la mer Méditerranée au Nord, par les provinces de Taza et de Taounate au Sud, par la province de Driouch à l'Est et par la province de Chefchaouen à l'Ouest.

S'étendant sur une superficie de 3550 Km², la province d'Al Hoceima représente 22,2% de la superficie totale de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Elle est constituée de 5 municipalités et de 5 cercles regroupant 17 caïdats et 31 communes rurales.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, la province compte 399654 habitants, soit 11,2% de la population totale de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,2% de la population nationale avec une densité de 112 hab/km².

La diversification de son environnement naturel et sa situation géographique privilégiée octroient à la province des atouts et potentialités particuliers au niveau des activités agricoles et touristiques.

La présente monographie se propose de présenter la province d'Al Hoceima à travers sa population, son milieu naturel, son infrastructure de base, ainsi qu'à travers les principaux secteurs économiques et sociaux.

CHAPITRE 1 :

Découpage administratif

Milieu Naturel

Population

1- Découpage administratif

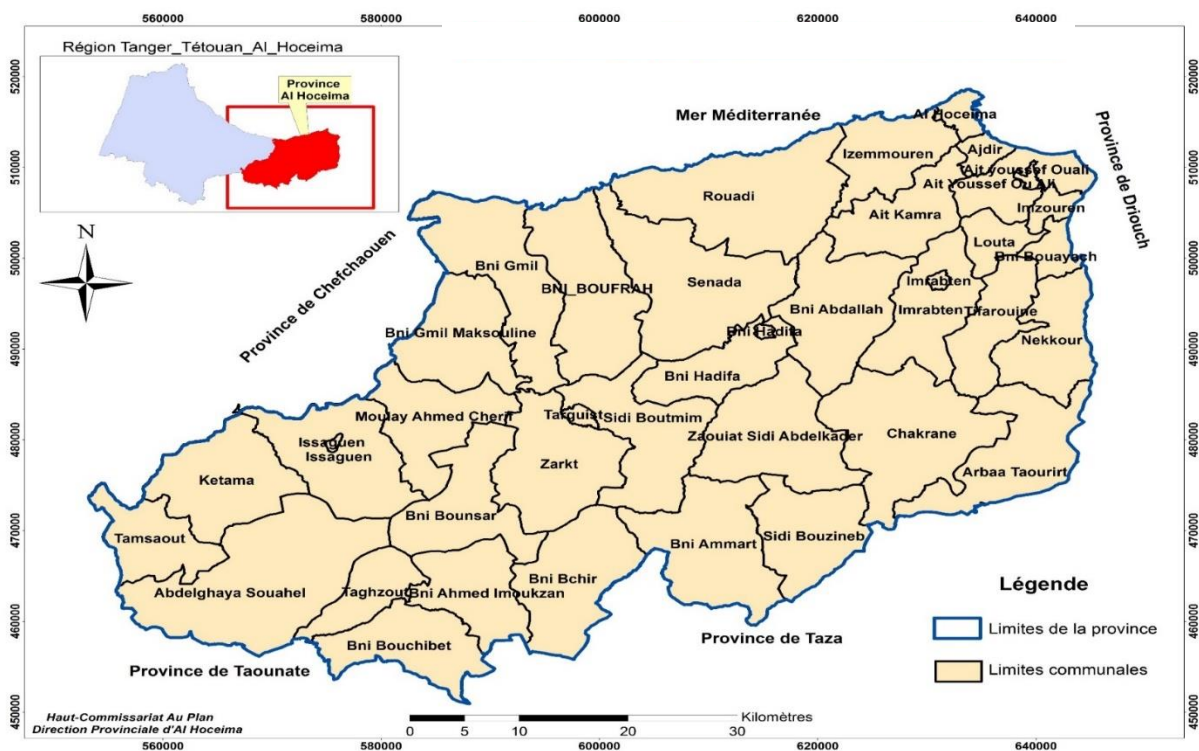
Dans le cadre de la mise en place du nouveau découpage régional du Maroc, le Royaume compte désormais 12 régions au lieu de 16 régions. Selon ce découpage, la province d'Al Hoceima est rattachée à la région de Tanger-Tétouan pour former un nouveau bloc régional nommé « Tanger-Tétouan-Al Hoceima » dont le chef-lieu est la préfecture de Tanger-Assilah. Cette région englobe les préfectures de Tanger-Assilah, M'diq-Fnideq et les provinces de Fahs-Anjra, Larache, Chefchaouen, Ouezzane, Tétouan et Al Hoceima.

La province d'Al Hoceima a été créée par le dahir du 6 décembre 1959 modifiant et complétant le dahir du 13 janvier 1956.

Cette province est une subdivision à dominante rurale. Elle est bordée par :

- La Mer Méditerranée au nord ;
- Les provinces de Taza et de Taounate au sud ;
- La province de Driouch à l'est ;
- La province de Chefchaouen à l'ouest.

Carte N° 1 : Situation géographique et découpage administratif de la province d'Al Hoceima



Source : HCP-Direction Provinciale à Al Hoceima

La province d'Al Hoceima couvre une superficie de 3550 Km², soit 22,2% de la superficie régionale. Elle est constituée de 5 municipalités et de 5 cercles qui englobent 17 caïdats contenant 31 communes rurales.

Tableau N° 1 : Découpage administratif de la province d'Al Hoceima

Cercles	Caïdats	Collectivités territoriales
		Al Hoceima
		Bni Bouayach
		Imzouren
		Targuist
		Ajdir
Bni Boufrah	Bni Boufrah	Bni Boufrah
		Senada
	Bni gmil Mestassa	Bni Gmil
		Bni Gmil Maksouline
Bni Ouriaghel Acharkia	Ait Youssef Ou Ali	Ait Youssef Ou Ali
		Louta
	Arbaa Taourirt	Arbaa Taourirt
		Chakrane
	Imrabten	Imrabten
	Nekkour	Nekkour
		Tifarouine
Bni Ouriaghel Algharbia	Bni Hadifa	Bni Hadifa
		Zaouiat Sidi Abdelkader
	Izzemouren	Izzemouren
		Ait Kamra
	Bni Abdallah	Bni Abdallah
	Rouadi	Rouadi
Targuist	Bni Ammart	Bni Ammart
		Sidi Bouzineb
	Bni Bounsar	Bni Bounsar
		Bni Ahmed Imoukzan
	Sidi Boutmim	Sidi Boutmim
	Zarkt	Zarkt
		Bni Bchir
Ketama	Ikaouen	Abdelghaya Souahel
		Issaguen
	Issaguen	Moulay Ahmed Cherif
		Ketama
	Ketama	Tamsaout
	Taghzout	Taghzout
	Tabarrant	Bni Bouchibet

Source : Décret N° 2.18.333 portant création de nouveaux cercles et caïdats

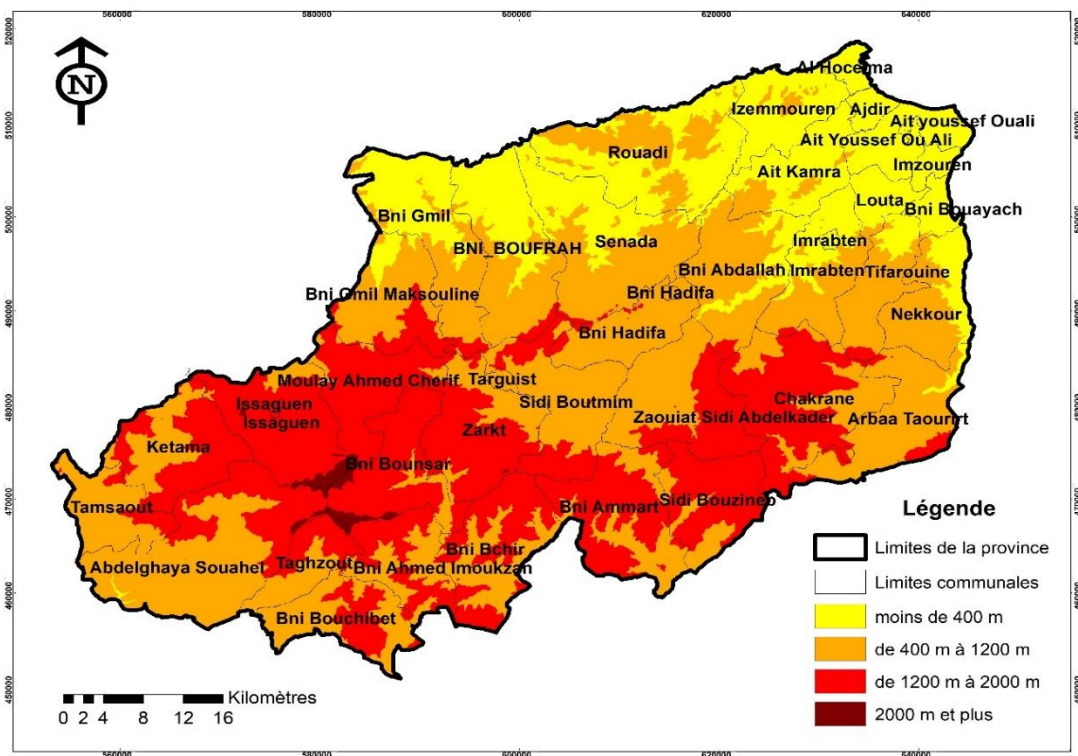
2- Milieu naturel

2.1) Relief

La province d'Al Hoceïma appartient en grande partie au versant méditerranéen. Elle est caractérisée par un relief très accidenté avec des vallées profondes qui lui donne un aspect de hautes montagnes. Les plaines alluviales et les dépressions (bassins) sont rares. Les montagnes surplombent directement la mer méditerranéenne par une côte rocheuse relativement élevée.

Le relief de la province se compose de 3 unités distinctes dont le massif des Bokkoya (500 à 750 m) constitue la partie Nord composée de collines schisteuses ou gréseuses. L'unité centrale de la province est occupée par une zone de hautes montagnes plissées, formées de bancs de grès quartzites ou de séries gréseuses de type flysch. La troisième unité qui se situe à l'extrême Sud-Ouest de la province, est constituée d'une zone de basses montagnes et de collines.

Carte N° 2 : Altitudes de la province d'Al Hoceïma



Source : Modèle numérique de terrain

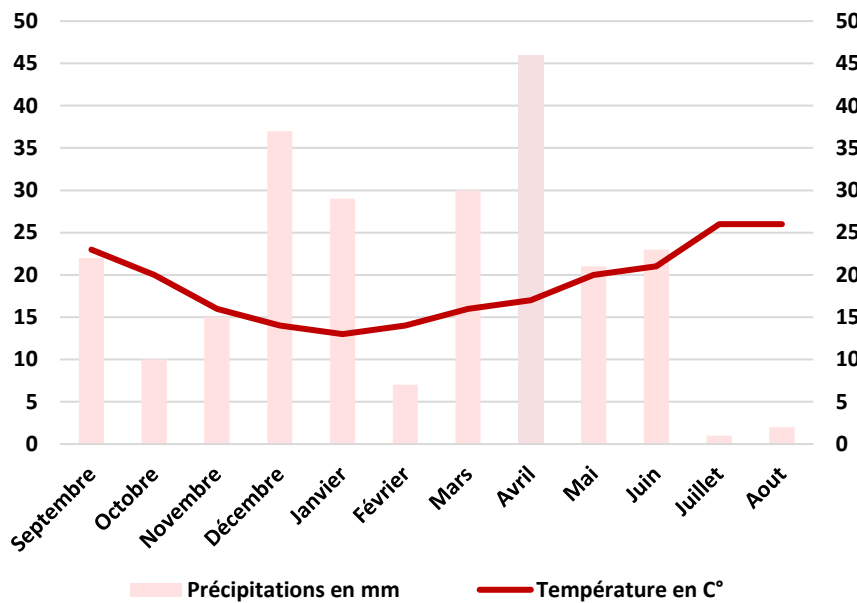
L'analyse de la carte N°2 fait ressortir que la classe altitudinale (de 400m à 1200m) est la plus étendue, elle s'étale sur une superficie de 1608 Km² (soit 45% de la superficie totale de la province) et elle couvre principalement les communes continentales de Bni Ouriaghel : (Bni Hdifa, Bni Abdelah, Tifferouine, Imrabten, Nekkour, Arbiaa Taourirt...). Les plus hautes altitudes (plus de 1200m) couvrent le 1/3 de la superficie totale provinciale, elles se localisent au niveau des communes rurales appartenant aux cercles de Ketama et Targuist (Issaguen, Bni Bounsar, Ketama, Zarket, Bni Ammart...), la cime de Jbel Tidghine (2452m) est le point culminant au niveau de la province. Tandis que les basses altitudes (moins de 400m) ne représentent que 21% de la superficie provinciale (soit 761 Km²), et elles se situent le long des communes côtières. La province d'Al Hoceima est caractérisée en majorité par un terrain accidenté très affecté par l'érosion : les pentes faibles à modérées (moins de 10°) ne représentent que 26%, soit 938 Km². Par contre, les pentes fortes à très fortes (de 10° à 30°) couvrent 2/3 du territoire de la province. La lithologie est variée mais les séries marneuses et schisteuses prédominent.

2.2) Climat

Avec sa situation septentrionale sur le littoral méditerranéen, la province d'Al Hoceima jouit d'un climat de type méditerranéen caractérisé par des hivers pluvieux et frais et des étés secs et chauds. Elle connaît en général, une saison humide et pluvieuse allant du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, suivie d'une saison sèche allant du mois de mai jusqu'au mois de septembre. La pluviométrie moyenne interannuelle dépasse en moyenne 250 mm sur la côte et 1000 mm dans les altitudes les plus hautes. Quant à la température, elle varie entre 10°C et 30°C.

D'une manière plus globale, le climat de la province est soumis aux influences méditerranéennes au nord, océaniques à l'ouest et continentales à l'est. Il est caractérisé par une transition qui présente une grande diversité allant du semi-aride à l'humide, avec des saisons contrastées distinguées par un hiver frais et humide et un été chaud et sec.

Graphe N° 1 : Précipitations et Température moyennes mensuelles de la ville d'Al Hoceima entre 2019 et 2021



⇒ Les mois d'avril et de décembre restent en général les plus arrosés, alors que les mois de juillet et août sont les mois les plus secs.

⇒ Les hautes températures (26°C) sont enregistrées en été (juillet et août), tandis que les mois de janvier et décembre enregistrent les plus basses températures.

Source : Direction Provinciale d'Agriculture

2.3) Ressources en eau

Les Oueds de la province sont généralement de faibles longueurs, à l'exception des Oueds Ghis et Nekkour. Les eaux superficielles de la province sont partagées entre deux méga-bassins versants (Bassins de Ghiss et Nekkour), quatre grands bassins (Mestassa, Beni Boufrah, Snada et Boussekour) et plusieurs micros et petits bassins. Ces bassins versants côtiers méditerranéens assurent l'essentiel de l'approvisionnement en eaux de surface dans la province.

La province d'Al Hoceima est caractérisée par la rareté des ressources en eau de surface, en particulier en saison estivale, la plupart des oueds sont secs drainant des bassins versants de superficies relativement réduites. Les principaux oueds drainant cette zone sont l'oued Feddal, l'oued Beni Boufrah, l'oued Badès (Al-Aansar), l'oued Boussekour et l'oued Snada.

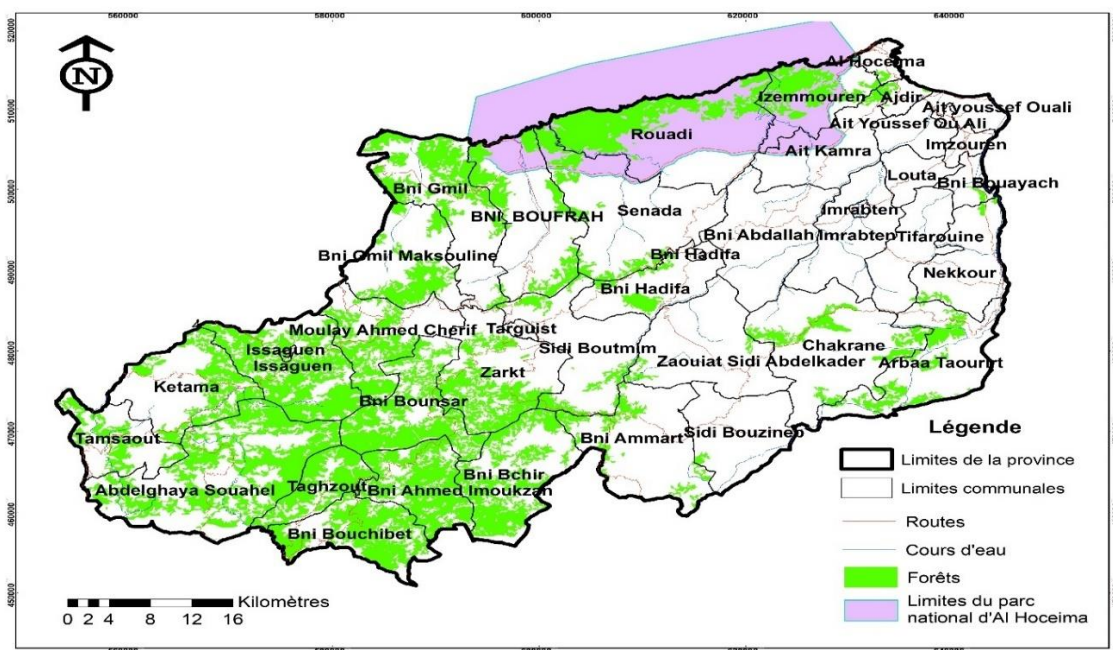
Sur le plan hydrogéologique, ces terrains sont marqués par la prépondérance du substrat géologique imperméable ou peu perméable (schistes et marnes), ce qui explique généralement la rareté ou la faiblesse des ressources en eau souterraines.

2.4) Parc National d'Al Hoceima

Le Parc National d'Al Hoceima est situé au nord du Maroc, le long de sa côte méditerranéenne, à 150 km environ à l'est du détroit de Gibraltar. Il a été créé en octobre 2004 au sud de la mer d'Alboran sur une superficie de 48 460 ha dont 19 000 ha en zone marine. C'est la plus importante aire protégée de la côte méditerranéenne du Maroc et c'est l'unique Parc National au Maroc sur la façade méditerranéenne qui comporte une partie marine avec plusieurs îlots et rochers.

Le Parc est situé en plein cœur du Rif central qui n'est autre que le prolongement de la cordillère Bétique du sud de l'Espagne. C'est une région de contrastes, aux paysages variés et à la diversité physique et biologique exceptionnelle. Sa situation latitudinale, sa géologie, son orographie et son exposition aux influences maritimes humides représentent les principaux facteurs de son originalité naturelle. Le Parc englobe un ensemble de milieux de grande valeur biologique. Les traits dominants de ce Parc National sont la présence d'une portion de côte rocheuse sauvage, peu exploitée à travers l'histoire. Les massifs calcaires qui constituent cette portion du littoral plongent dans la mer sous forme de falaises très hautes, constituant un paysage naturel grandiose.

Carte N° 3 : Situation géographique du Parc National d'Al Hoceima



Source : Direction Provinciale des eaux et forêts

La première mission du Parc National d'Al-Hoceima est la conservation de ses paysages et de son patrimoine naturel et culturel. Le Parc est caractérisé par sa biodiversité marine, par sa richesse halieutique, par une utilisation agro-sylvo-pastorale séculaire de la montagne. L'exploitation durable des ressources naturelles est l'un des outils permettant la conservation de ces milieux à forte valeur patrimoniale qui est un objectif important du Parc national d'Al-Hoceima

De plus, rendre ces richesses naturelles et culturelles accessibles aux visiteurs est une autre mission prioritaire. Par des animations au sein des différents secteurs, des campagnes d'information et par la valorisation des initiatives pédagogiques locales, le Parc national contribue à sensibiliser le public aux richesses patrimoniales locales ainsi qu'aux thèmes plus généraux relatifs à la protection et à la gestion de l'environnement, grâce à l'engagement des ONGs locales.

L'attractivité et la renommée du Parc national d'Al-Hoceima contribuent à maintenir sa fréquentation, principalement sur certains sites phares (Bades, Cala Iris, Adouz etc...).

3- Caractéristiques démographiques de la population

3.1) Accroissement démographique et répartition spatiale

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014, la population de la province d'Al Hoceima s'élève à 399654 habitants, dont 399418 marocains et 236 étrangers. Elle représente de ce fait 11,2% de la population de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,2% de la population nationale.

Tableau 2 : Population légale selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	137 369	262 285	399 654
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 131 725	1 425 004	3 556 729
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	6,4	18,4	11,2
Province/Maroc (%)	0,7	1,9	1,2

Source : RGPH 2014

En comparaison avec le recensement de 2004, la population de la province a augmenté de 4010 habitants, soit un accroissement relatif de 1% en dix ans, un taux très inférieur à celui enregistré au niveau national (13,2%) et régional (15,9%). Toutefois, la population de la province s'est accrue à un rythme presque constant durant les deux dernières périodes intercensitaires : le taux d'accroissement annuel moyen étant de 0,1% entre 2004 et 2014 et de 0,3% entre 1994 et 2004.

De leur part, les populations des communes de la province se sont accrues à des niveaux de croissance démographique plus ou moins différents. En effet, avec des taux de croissance négatifs, 18 communes rurales ont vu leur population régresser entre 2004 et 2014. D'autre part, les communes d'Ait Kamra, Izemmouren, Bni Bouchibet, Ait Youssef Ou Ali et Issaguen, ont connu des taux supérieurs à 1%, abritant ainsi 14,3% de la population rurale provinciale.

Tableau 3 : Population légale par communes en 2004 et 2014

Cercles	Caïdats	Communes	2004	2014	TAAM (%)
		Al Hoceima	55357	56716	0,24
		Bni Bouayach	15497	18271	1,66
		Imzouren	28927	33852	1,58
		Targuist	11560	13390	1,48
		Ajdir	4711	5314	1,21
Bni Boufrah	Bni Boufrah	Bni Boufrah	10298	9653	-0,64
		Senada	9870	9176	-0,73
	Bni Gmil Mestassa	Bni Gmil	9461	9513	0,05
		Bni Gmil Maksouline	9922	9593	-0,34
Bni Ouriaghel Acharkia	Ait Youssef Ou Ali	Ait Youssef Ou Ali	10619	12673	1,78
		Louta	5105	4428	-1,41
	Arbaa Taourirt	Arbaa Taourirt	7272	5187	-3,32
		Chakrane	6769	4761	-3,46
	Imrabten	Imrabten	10098	8715	-1,46
	Nekkour	Nekkour	11524	8963	-2,48
		Tifarouine	5669	4231	-2,88
Bni Ouriaghel Algharbia	Bni Hadifa	Bni Hadifa	6328	5594	-1,23
		Zaouiat Sidi Abdelkader	5974	5452	-0,91
	Izzemouren	Izzemouren	4437	5153	1,51
		Ait Kamra	6742	7685	1,32
	Bni Abdallah	Bni Abdallah	7566	5983	-2,32
	Rouadi	Rouadi	8092	7131	-1,26
Targuiste	Bni Ammart	Bni Ammart	8084	6654	-1,93
		Sidi Bouzineb	4888	3711	-2,72
	Bni Bounsar	Bni Bounsar	8112	7660	-0,57
		Bni Ahmed Imoukzan	8949	9086	0,15
	Sidi Boutmim	Sidi Boutmim	10242	9988	-0,25
		Zarkt	6750	6691	-0,09
		Bni Bchir	5959	6527	0,91
Ketama	Ikaouen	Abdelghaya souahel	24013	25817	0,73
	Issaguen	Issaguen	15425	17095	1,03
		Moulay Ahmed Cherif	9673	9765	0,09
	Ketama	Ketama	15924	17351	0,86
		Tamsaout	12610	13711	0,84
	Tabarrant	Taghzout	5115	5132	0,03
		Bni Bouchibet	8102	9032	1,09

Source : RGP 2014

Le milieu urbain provincial abrite, en 2014, 137369 habitants, contre 262285 habitants en milieu rural. Ainsi, l'accroissement de la population provinciale durant la période 2004-2014 est dû principalement à l'augmentation de la population urbaine. En effet, la population urbaine a augmenté d'une moyenne annuelle de 1,12% tandis que la population rurale a régressé (-0,39%).

Tableau 4 : Population légale en 2004 et 2014 par milieu de résidence

Milieu de résidence		2004	2 014	TAAM (%)
Province d'AlHoceima	Urbain	122 846	137 369	1,12
	Rural	272 798	262 285	-0,39
	Ensemble	395 644	399 654	0,10
Région de Tanger-Tétouan-AlHoceima	Urbain	1 673 552	2 131 725	2,45
	Rural	1 395 281	1 425 004	0,21
	Ensemble	3 068 833	3 556 729	1,49
Maroc	Urbain	16 986 327	20 432 439	1,86
	Rural	12 905 381	13 415 803	0,39
	Ensemble	29 891 708	33 848 242	1,25

Source : RGPH 2004-2014

Ces effectifs traduisent un taux d'urbanisation de 34,4%, en hausse de trois points par rapport à 2004 où il était de 31,0%. Il en ressort que la province est moins urbanisée comparativement au niveau régional et national, pour lesquels les taux d'urbanisation respectifs sont de 59,9% et 60,4%.

3.2) Evolution des ménages

D'après les résultats du RGPH 2014, la province d'Al Hoceima compte 79326 ménages, dont 32010 ont été recensés en milieu urbain et 47316 en milieu rural. En raison de la prédominance rurale de la province, les ménages campagnards y représentent 59.6% de l'ensemble des ménages.

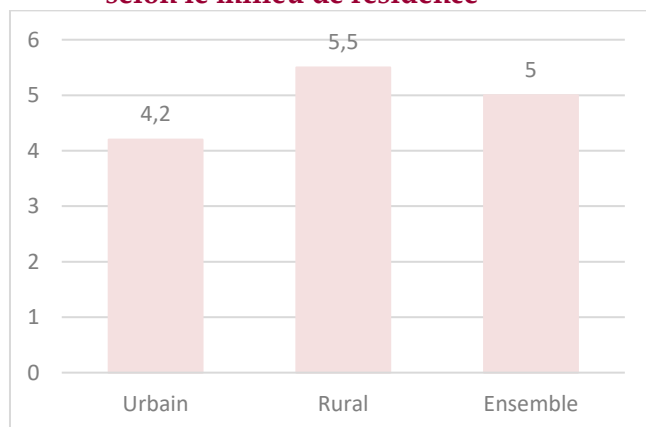
Tableau 5 : Effectifs des ménages de la province selon le milieu de résidence en 2004 et 2014

Milieu de résidence	2004	2014	TAAM%
Urbain	24531	32010	2,67
Rural	42484	47316	1,08
Ensemble	67075	79326	1,69

Source : RGPH 2004-2014

Pendant la période intercensitaire 2004-2014, le nombre des ménages dans la province aurait augmenté à un rythme bien supérieur à celui de la population, soit respectivement 1,7% et 0,1% par an, ce qui a fait passer la taille moyenne de ces derniers de 5,9 à 5 personnes par ménage en dix ans.

Graphe N° 2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence



⇒ Selon le milieu de résidence, et ainsi qu'il est remarqué pour l'ensemble du pays, les ménages ruraux sont souvent d'une taille relativement plus importante que les ménages urbains : 5,5 personnes contre 4,2 personnes en moyenne par ménage.

Source : RGPH 2014

3.3) Structure de la population

Selon le sexe, la population municipale de la province d'Al Hoceima présente une légère différence en faveur des femmes, dont le pourcentage s'élève à 50,1% en 2014. Ceci s'observe principalement en milieu rural (50,1% contre 49,9%), tandis qu'en milieu urbain il y a un équilibre puisque les femmes représentent exactement la moitié de la population municipale urbaine de la province, le pourcentage des hommes représente l'autre moitié.

Tableau 6 : Répartition de la population municipale selon le groupe d'âge quinquennal, le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
0-4 ans	6 435	6 040	12 475	13 921	13 444	27 365	20 356	19 484	39 840
5-9 ans	5 025	5 001	10 026	11 584	11 360	22 944	16 609	16 361	32 970
10-14 ans	5 243	4 919	10 162	13 097	12 834	25 931	18 340	17 753	36 093
15-19 ans	5 950	5 900	11 850	14 048	13 980	28 028	19 998	19 880	39 878
20-24 ans	6 636	6 227	12 863	13 998	13 390	27 388	20 634	19 617	40 251
25-29 ans	7 090	6 264	13 354	12 751	12 085	24 836	19 841	18 349	38 190
30-34 ans	6 305	5 673	11 978	10 359	9 718	20 077	16 664	15 391	32 055
35-39 ans	4 684	4 943	9 627	7 828	8 274	16 102	12 512	13 217	25 729
40-44 ans	4 203	4 577	8 780	6 823	7 459	14 282	11 026	12 036	23 062
45-49 ans	3 708	4 337	8 045	5 873	6 748	12 621	9 581	11 085	20 666
50-54 ans	3 613	4 059	7 672	5 665	6 567	12 232	9 278	10 626	19 904
55-59 ans	2 978	3 016	5 994	4 645	4 692	9 337	7 623	7 708	15 331
60-64 ans	1 932	2 253	4 185	3 107	3 450	6 557	5 039	5 703	10 742
65-69 ans	1 157	1 346	2 503	1 889	2 072	3 961	3 046	3 418	6 464
70-74 ans	1 199	1 413	2 612	1 823	2 215	4 038	3 022	3 628	6 650
75 ans et plus	1 695	2 019	3 714	3 242	2 927	6 169	4 937	4 946	9 883
Total	67 853	67 987	135 840	130 653	131 215	261 868	198 506	199 202	397 708

Source : RGPH 2014

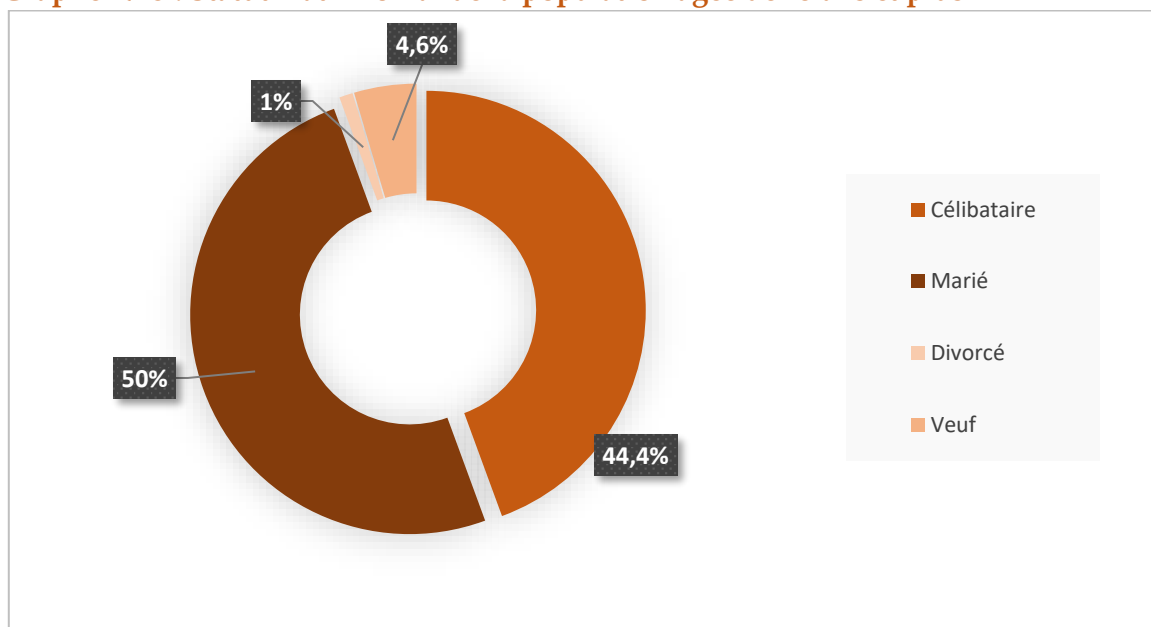
M : Masculin F : Féminin

Selon l'âge, la population de la province d'Al Hoceima se caractérise par sa jeunesse, puisque 27,9% de cette population ne dépasse pas 15 ans en 2014, le poids de cette catégorie est plus élevé en milieu rural (29,1%) qu'en milieu urbain (24,1%). La tranche d'âges de 15 ans à 59 ans, soit la population en âge d'activité, est légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (66,4% contre 63%). La part de la population âgée de 60 ans et plus représente 8,5% de la population totale en 2014.

3.4) Statut matrimonial

L'examen de la structure de la population âgée de 15 ans et plus de la province d'Al Hoceima en 2014 selon l'état matrimonial fait ressortir que les personnes mariées représentent 50% de la population âgée de 15 ans et plus, soit 50,6 % de femmes contre 49,4% des hommes. On constate également que le veuvage reste assez répandu chez les femmes, puisque 8,4% des femmes sont veuves contre seulement 0,7% des hommes. De même, le divorce touche 1,4% de la population féminine contre seulement 0,5% de celle masculine, ce qui s'explique par le remariage qui est plus accessible pour les hommes divorcés, contrairement aux femmes divorcées.

Graphe N° 3 : Statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus



Source : RGPH 2014

Selon le milieu de résidence, on retrouve également la même situation, ainsi on enregistre 7,7% de veuves dans les campagnes contre 9,7% de veuves dans les villes. Par ailleurs, la part des veufs a atteint 0,8% et 0,6% respectivement. Concernant le divorce, le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, soit 2,5% et 0,9% respectivement.

Le célibat affecte plus le sexe masculin, en effet 49,4% des hommes de la population âgée de 15 ans et plus sont célibataires, alors que 39,5 % de la population féminine est célibataire. Cela résulte d'un mariage plus tardif chez les hommes.

Tableau 7 : Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

Etat Matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Célibataire	48,9	36,3	42,6	49,7	41,3	45,4	49,4	39,5	44,4
Marié	49,9	51,5	50,7	49,2	50,1	49,6	49,4	50,6	50,0
Divorcé	0,6	2,5	1,6	0,4	0,9	0,6	0,5	1,4	1,0
Veuf	0,6	9,7	5,2	0,8	7,7	4,3	0,7	8,4	4,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

M : Masculin F : Féminin

Dans le tableau ci-après, on constate qu'au niveau de la province d'Al Hoceima, le célibat définitif touche les femmes plus que les hommes : 9,4% des femmes restent définitivement célibataires contre 5,4% des hommes.

Par milieu de résidence, ce phénomène touche beaucoup plus le milieu urbain (8,2%) que le milieu rural (7,1%), ainsi en milieu rural près de 92,9% de la population se marient avant l'âge de 55 ans (95,2% chez les hommes et 90,8% chez les femmes). En milieu urbain, 91,8% de la population se marient avant l'âge de 55 ans (93,6% chez les hommes et 90,2% chez les femmes). Dans le tableau ci-après, on constate qu'au niveau de la province d'Al Hoceima, le célibat définitif touche les femmes plus que les hommes : 9,4% des femmes restent définitivement célibataires contre 5,4% des hommes.

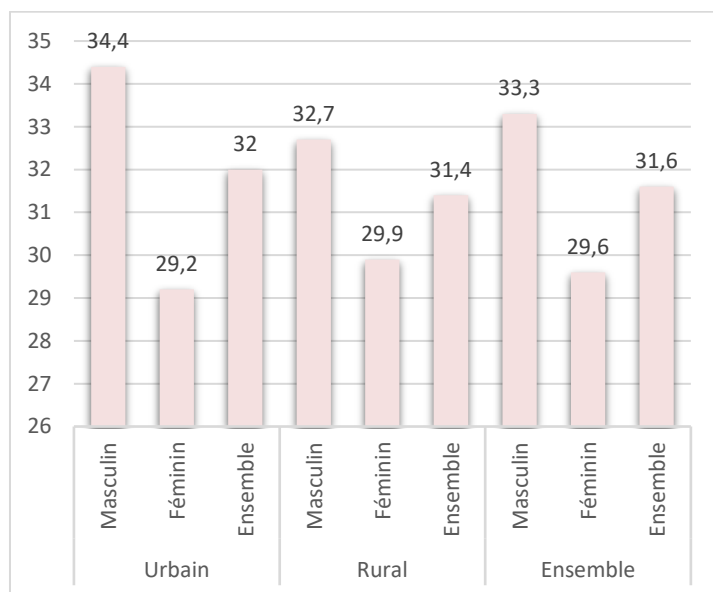
Tableau 8 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	6,4	4,8	5,4
Féminin	9,8	9,2	9,4
Ensemble	8,2	7,1	7,5

Source : RGPH 2014

En 2014, au niveau de l'ensemble de la province l'âge au premier mariage est de 31,6 ans, il est plus élevé chez les hommes (33,3 ans) que chez les femmes (29,6 ans) quel que soit le milieu de résidence.

Graphe N° 4 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe



Source : RGPH 2014

⇒ Il est à noter que le mariage en milieu rural est plus précoce contrairement au milieu urbain, soit un âge au premier mariage de 32 ans en milieu urbain contre 31,4 ans en milieu rural. Selon le sexe, cet âge atteint 29,2 ans en milieu urbain et 29,9 ans en milieu rural chez les femmes et il atteint pour les hommes 34,4 ans et 32,7 ans respectivement.

3.5) Fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est traitée à travers les taux et l'indice synthétique de fécondité qui estime le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

Au niveau de la province d'Al Hoceima, et selon les résultats du recensement 2014, l'ISF (indice synthétique de fécondité) s'établit à 2,2 enfants par femme (2,1 enfants par femme en milieu urbain et 2,3 enfants par femme en milieu rural).

Le tableau ci-après montre qu'il y a une fécondité précoce moyenne évaluée à 17,3‰ chez la catégorie d'âge 15-19 ans, le taux de fécondité augmente pour atteindre 86,4‰ à 20-24 ans et il plafonne à 25-29 ans avec 112,8‰, puis ce taux tend à diminuer pour arriver à 7,0‰ entre 45-49 ans. Cette tendance est la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 9 : Taux de fécondité (en ‰) et indice synthétique de fécondité (ISF) selon les groupes d'âges et le milieu de résidence

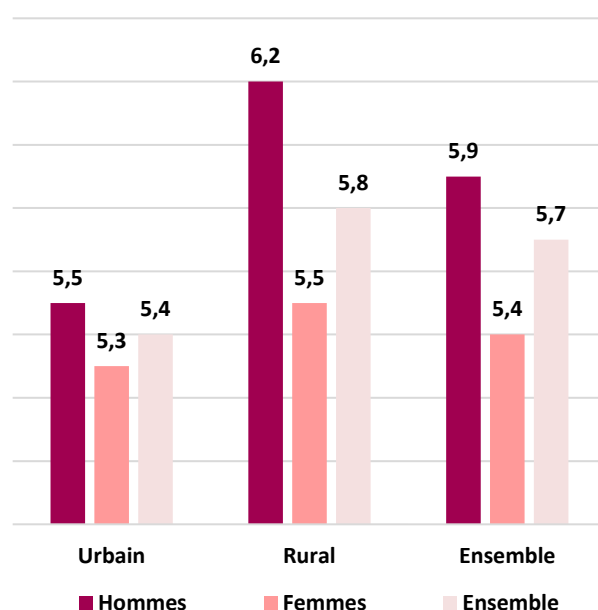
Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	11,5	19,7	17,3
20-24 ans	76,4	91,0	86,4
25-29 ans	108,9	114,8	112,8
30-34 ans	118,1	107,3	111,3
35-39 ans	76,7	78,4	77,8
40-44 ans	27,1	40,8	35,6
45-49 ans	6,9	7,1	7,0
ISF	2,1	2,3	2,2

Source : RGPH 2014

3.6) Handicap

Se référant aux normes des Nations Unies pour le handicap, le Haut- Commissariat au Plan considère comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des six domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Graphe N° 5 : Taux de prévalence d'handicap selon le sexe et le milieu de résidence (%)

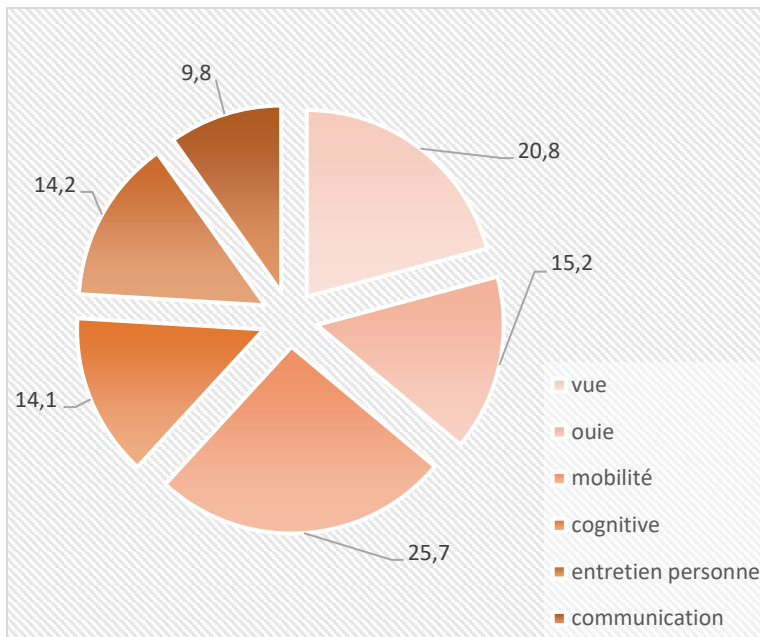


Source : RGPH 2014

⇒ Selon le RGPH 2014, le nombre de personnes en situation de handicap s'élève à près de 22 780 à la province d'Al Hoceima, soit un taux de prévalence de 5,7%. Ce taux est plus élevé en milieu rural avec 5,8%, qu'en milieu urbain avec 5,4%, et chez les hommes (5,9%) que chez les femmes (5,4%).

Prenant en considération qu'une seule personne peut présenter simultanément plusieurs formes d'handicap, le nombre de cas d'incapacité enregistrés chez la population de la province d'Al Hoceima atteint 43937 contre 345495 au niveau régional.

Graphe N° 6 : Handicap par domaine d'incapacité (en %)



⇒ Il est à noter que le domaine d'incapacité le plus relevé dans la province d'Al Hoceima concerne la mobilité (25,7%), suivi de la vision (20,8%).

Source : RGPH 2014

3.7) Projection de la population

L'analyse de l'accroissement démographique relatif à la population de la province d'Al Hoceima pour la période des projections (2014-2030), montre que ce dernier serait négatif puisque globalement cette population connaîtrait une diminution de 14232 habitants, en passant de 399489 au milieu de 2014 à 385257 au milieu de 2030. Alors que l'analyse de la variation de la population selon les communes dévoile une certaine disparité entre les communes.

En effet, si certaines communes vont enregistrer un recul de leur population entre 2014 et 2030, comme la commune d'Al Hoceima et les communes de : Nekkour, Arbiaa Taourirt, Chekrane, Imrabten et Bni Abdelah, les autres communes de la province au contraire vont connaître un accroissement de leur population : c'est le cas des communes de Ait Youssef Ouali, Imzouren, Bni Bouayach, Issaguen, Ait Kamra et Targuist...

Tableau 10 : Projection de la population par commune entre 2014 et 2030

Communes	2014	2020	2022	2030	TAAM 2014/2030
Al Hoceima	54700	55530	54824	50189	-0.76
Bni Bouayach	18222	19415	19714	20193	0.64
Imzouren	33765	35816	36314	36975	0.57
Targuist	13358	14082	14249	14389	0.47
Ajdir	5304	5503	5539	5476	0.20
Bni Boufrah	9664	9147	8957	8133	-1.01
Senada	9186	8654	8462	7629	-1.15
Bni Gmil	9511	9391	9328	8954	-0.38
Bni Gmil Maksouline	9597	9256	9122	8486	-0.77
Ait Youssef Ou Ali	12619	14778	15751	21373	3.35
Louta	4438	4010	3867	3299	-1.48
Arbaa Taourirt	5216	4192	3887	2835	-3.74
Chakrane	4789	3816	3529	2545	-3.87
Bni Abdallah	6006	5134	4861	3850	-2.74
Imrabten	8735	7862	7569	6387	-1.94
Nekkour	9000	7618	7188	5618	-2.90
Tifarouine	4252	3511	3285	2484	-3.30
Bni Hadifa	5604	5122	4957	4260	-1.70
Zaouiat Sidi Abdelkader	5460	5086	4955	4402	-1.34
Izzemouren	5139	5533	5656	6093	1.07
Ait Kamra	7667	8162	8313	8822	0.88
Rouadi	7145	6519	6306	5447	-1.68
Bni Ammart	6675	5845	5578	4562	-2.35
Sidi Bouzineb	3728	3110	2920	2239	-3.14
Bni Bounsar	7666	7290	7150	6527	-1
Bni Ahmed Imoukzan	9082	9020	8977	8684	-0.28
Sidi Boutmim	9991	9686	9562	8956	-0.68
Zarkt	6691	6551	6488	6157	-0.52
Bni Bchir	6516	6773	6843	7034	0.48
Abdelghaya Souahel	25782	26501	26677	27016	0.29
Issaguen	17061	17926	18188	19019	0.68
Moulay Ahmed Cherif	9762	9662	9605	9249	-0.34
Ketama	17323	17950	18118	18546	0.43
Tamsaout	13690	14167	14293	14606	0.41
Taghzout	5131	5060	5024	4814	-0.40
Bni Bouchibet	9014	9469	9601	10009	0.66
Total	399489	397147	395657	385257	-2.23

Source : HCP_Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

3.8) Analphabétisme

En 2014, 127 740 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la province d'Al Hoceima, ce qui porte le taux d'analphabétisme à 39,3%, en plus il s'avère nécessaire de signaler les contrastes importants existants toujours entre les deux milieux de résidence, comme entre les deux sexes concernant ce phénomène. C'est ainsi qu'en 2014, 45,7% des ruraux ne savaient ni lire ni écrire, contre 27,3% des citadins et 52,7% de femmes contre seulement 25,8% des hommes.

Tableau 11 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	16,5	30,8	25,8
Féminin	38,1	60,5	52,7
Ensemble	27,3	45,7	39,3

Source : RGPH 2014

En 2014 comme en 2004, le taux d'analphabétisme des ruraux dépasse largement celui des citadins, il convient de souligner aussi que quelque soit le milieu de résidence, ce sont les femmes qui sont les plus touchées par l'analphabétisme en comparaison avec les hommes et cela, même lorsqu'il s'agit d'examiner le niveau de ce phénomène selon les grands groupes d'âges.

Tableau 12 : Taux d'analphabétisme (%) selon le groupe d'âge et le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	4,3	6,4	5,3
15-24 ans	9,5	21,0	15,1
25-34 ans	19,4	51,2	34,6
35-49 ans	33,6	73,0	54,2
50 ans et plus	57,1	91,3	75,0
Ensemble	25,8	52,7	39,3

Source : RGPH 2014

4- Emploi

L'Enquête Nationale sur l'Emploi réalisée par le Haut-Commissariat au Plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi ainsi que la saisie de leurs structures sociodémographiques et socioprofessionnelles.

4-1) Taux d'activité

Le taux d'activité définit la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité provincial s'est établi en 2021 à 50,5%, enregistrant une hausse de 5,1 points par rapport à l'année 2020. A l'instar du niveau régional, le taux d'activité provincial est plus élevé en milieu rural (55,4%) comparativement au milieu urbain (42,5%).

Tableau 13 : Taux d'activité au niveau provincial et régional (%)

	2020			2021		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	42,7	47,2	45,4	42,5	55,4	50,5
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	44,6	50,1	46,6	45,4	57,6	49,8

Source : HCP_Enquête Nationale sur l'Emploi

4-2) Taux de chômage

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus, il s'agit de la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail parmi la population active. Le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, le taux de chômage était de 10% en 2021 dans la province d'Al Hoceima, ce taux a diminué de 1,4 points par rapport à l'année 2020 (11,4%), et il reste plus élevé en milieu urbain (21%) par rapport au milieu rural (4,8%).

Tableau 14 : Taux de chômage au niveau provincial et régional (%)

	2020			2021		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	17	7,7	11,4	21	4,8	10
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	14,1	4,7	10,4	15,5	3,2	10,4

Source : HCP_Enquête Nationale sur l'Emploi

4-3) Taux de sous-emploi

Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Ainsi, le taux de sous-emploi s'est établi à 12,5% dans la province d'Al Hoceima en 2021, contre 9,6% au niveau régional. Le sous-emploi provincial est plus accentué en milieu urbain où il concerne 19,1% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus comparativement au milieu rural où le taux en question est de 9,9%.

Il est à noter que le taux de sous-emploi est plus élevé au niveau de la province d'Al Hoceima qu'au niveau régional et dans les deux milieux.

Tableau 15 : Taux de sous-emploi au niveau provincial et régional (%)

	2020			2021		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	24,8	14,1	18,1	19,1	9,9	12,5
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	11,7	10,7	11,3	11,1	7,8	9,6

Source : HCP_Enquête Nationale sur l'Emploi

5- Prix à la consommation

La ville d'Al Hoceima est l'une des 18 villes du Royaume ciblées par l'Enquête des Prix à la Consommation. Cette enquête mensuelle permanente permet l'élaboration de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC, base 100 : 2017), mesurant ainsi la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par la population urbaine. Les principaux objectifs de l'enquête des prix à la consommation sont comme suit :

- L'appréhension des tensions inflationnistes
- Le suivi et l'appréciation de la conjoncture économique et sociale du pays
- La déflation de séries temporelles afférentes à l'enquête
- Les comparaisons internationales

Au niveau de la ville d'Al Hoceima, le panier de l'enquête contient environ 53 logements concernant le loyer, répartis sur quatre lots, 476 produits et 845 variétés collectées auprès d'un échantillon représentatif des produits de vente selon une périodicité qui varie selon la nature des produits à observer (produits mensuels, produits hebdomadaires). Le champ d'exécution de cette enquête est limité au loyer et au commerce de détail. Les points de vente concernés par l'Enquête des prix à la consommation dans la ville d'Al Hoceima sont au nombre de 286 points de vente.

Ainsi, aux termes de l'année 2021, l'Indice des Prix à la Consommation a atteint à la ville d'Al Hoceima une valeur de 103,5, ce qui est inférieur à l'indice national se situant à 103,9. Cet indice a connu, au cours de l'année 2021, une augmentation de 1,3% par rapport à l'année précédente. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,7% de l'indice des produits non alimentaires et de la hausse de 1% de l'indice des produits alimentaires.

Par divisions de produits, les hausses les plus importantes de l'IPC au niveau de la ville d'Al Hoceima ont concerné le transport (8,7%) suivi par les boissons alcoolisées et tabac avec une augmentation de 3,8%, les restaurants et hôtels (2,8%), les articles d'habillement et chaussures (1%), les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (0,9%), l'enseignement (0,8%), les meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer (0,8%) et le logement (0,4%).

Tableau 16 : Indice des prix à la consommation par divisions de produits au niveau national et provincial

Divisions des Produits	Al Hoceima			Maroc		
	2020	2021	Variation (%)	2020	2021	Variation (%)
Produits Alimentaires	102,1	103,1	1	102,3	103,1	0,8
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	101,5	102,4	0,9	101,6	102,2	0,6
Boissons alcoolisées et tabac	121,4	126	3,8	121,2	125,5	3,5
Produits Non Alimentaires	102,3	104	1,7	102,6	104,4	1,7
Articles d'habillements et chaussures	108	109,1	1	102,7	104,7	1,9
Logements, eau, électricité et autres combustibles	99,3	99,7	0,4	101,8	102,6	0,8
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	101,2	102	0,8	100,8	101,9	1,1
Santé	101,5	101,1	-0,4	101,6	101,8	0,2
Transport	101,6	110,4	8,7	100,8	106,7	5,8
Communication	101,6	101,3	-0,3	103,9	103,7	-0,2
Loisirs et culture	94,9	94,6	-0,3	99,4	100,2	0,8
Enseignement	108,9	109,8	0,8	109,1	110,8	1,5
Restaurants et hôtels	106,7	109,7	2,8	103,6	104,6	1
Biens et services divers	102,3	101,9	-0,4	104	106,4	2,3
Ensemble	102,2	103,5	1,3	102,5	103,9	1,4

Source : HCP_Enquête des Prix à la Consommation

6- Pauvreté

6-1) Pauvreté monétaire

Cette approche est basée sur le couplage des données issues, en 2014, des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et de l'Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages (ENCDM). Ainsi, la pauvreté monétaire est mesurée en calculant le seuil des dépenses requises pour satisfaire aux besoins alimentaires d'un ménage et en le majorant par une allocation non-alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire. Dans ce cadre, le seuil de pauvreté, en 2013/14, est de 4668 Dh par personne et par an en milieu urbain, et 4313Dh par personne et par an en milieu rural.

Dans ce cadre, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 2,23% à la province d'Al Hoceima contre 2,6% au niveau régional et 4,8% au niveau national. La pauvreté monétaire provinciale a ainsi fortement régressé par rapport à 2007 puisque le taux de pauvreté y était de 7%.

Selon le milieu de résidence, force est de constater que la pauvreté monétaire est un phénomène plus rural qu'urbain, avec un taux de pauvreté de 3,06 % en milieu rural et de 0,65% en milieu urbain.

La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 9,35% des ménages provinciaux sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 12,8% en 2007, une tendance à la baisse relevée dans les deux milieux de résidence.

Sur l'ensemble des communes et centres urbains de la province, 3 communes ont enregistré, en 2014, des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne urbaine provinciale (0,65%). Il s'agit de la commune de Targuist (1,19%), la commune d'Ajdir (0,84%) et le centre Tamassinte (3,28%). 14 communes rurales, sur un total de 31, ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne rurale de la province d'Al Hoceima (3,06%), alors que pour les 17 communes restantes, il est supérieur à 0,4 % sans atteindre 3,06%. Le taux de pauvreté le plus élevé, est enregistré au niveau de la commune de Zaouiat Sidi Abdelkader (13,18%) tandis que la pauvreté à Ait Kamra ne dépasse pas 0,4%.

Tableau 17 : Taux de pauvreté monétaires et de vulnérabilité par communes en 2014

Communes	Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité
Al Hoceima	0,19	1,44
Bni Bouayach	0,58	4,03
Imzouren	0,52	3,65
Targuist	1,19	6,59
Ajdir	0,84	4,39
Bni Boufrah	1,08	6,46
Bni Gmil	4,47	14,11
Bni Gmil Maksouline	3,35	14,71
Senada	2,74	13,70
Ait Kamra	0,36	3,03
Ait Youssef Ou Ali	0,62	5,73
Arbaa Taourirt	5,35	14,36
Bni Abdellah	1,47	11,92
Bni Hadifa	2,91	15,87
Chakrane	8,56	16,67
Imrabten	2,05	16,33
Izemmouren	2,95	11,33
Louta	2,41	16,47
Nekkour	1,86	13,04
Rouadi	3,66	16,08
Tifarouine	5,31	16,19
Zaouiat Sidi Abdelkader	13,18	24,12
Bni Ahmed Imoukzan	6,79	30,05
Bni Ammart	4,89	14,47
Bni Bchir	2,60	17,02
Bni Bounsar	0,82	6,78
Sidi Boutmim	3,83	17,32
Sidi Bouzineb	4,53	15,55
Zarkt	6,73	20,63
Abdelghaya Souahel	0,92	4,34
Bni Bouchibet	8,71	31,14
Issaguen	0,74	7,85
Ketama	0,63	4,68
Moulay Ahmed Cherif	1,22	7,69
Taghzout	10,08	18,60
Tamsaout	0,90	6,52
	Ensemble	2,23
Province Al Hoceima	Urbain	0,65
	Rural	3,06
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Ensemble	2,60
	Urbain	0,97
	Rural	5,02

Source : HCP-Carte de Pauvreté 2014

6-2) Pauvreté multidimensionnelle

Le HCP a commencé, depuis 2008, en complément avec l'approche monétaire, à imprimer une approche multidimensionnelle à l'analyse des phénomènes de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales pour mieux identifier les facteurs qui sont à l'origine de ces phénomènes et de leur reproduction sociale. Depuis cette date, le HCP s'attèle à suivre l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle à partir des données des enquêtes nationales sur le niveau de vie des ménages (2007), l'anthropométrie de la population (2011), la consommation et les dépenses des ménages (2014).

- Le seuil de pauvreté : une personne est considérée multi dimensionnellement pauvre si son score de privation est supérieur au seuil de pauvreté, fixé conventionnellement par cette approche à 33%.
- Le taux de pauvreté multidimensionnelle : il donne la proportion des personnes pauvres, cumulant un nombre de privations supérieur au seuil de pauvreté (au moins 30% des privations élémentaires auxquelles sont exposés les ménages). Il exprime le rapport du nombre des pauvres au nombre total de la population.
- L'intensité moyenne de privation : cet indice renseigne sur les manques que vivent les pauvres d'une manière simultanée. Il a le mérite de rendre compte de l'acuité de privation au sein de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle.
- L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) : il extrapole l'intensité de la privation à l'ensemble de la population, qu'elle soit pauvre ou non.

La pauvreté multidimensionnelle ne se limite pas à appréhender la pauvreté par la mesure du revenu ou des dépenses, elle lui substitue plusieurs dimensions socioculturelles qui renvoient aux conditions de vie du ménage dans leur globalité. Ainsi, la pauvreté multidimensionnelle est fondée sur un ensemble de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence, de manifestation de la pauvreté. Ces besoins on les englobe en 3 dimensions : éducation, santé et conditions de vie, comme indique le tableau suivant :

Tableau 18 : Dimensions, composantes, indicateurs de l'IPM

Dimension	Composante	Indicateur : définition de la privation
Education	Scolarisation des enfants	Si un des enfants en âge de scolarisation 6-14 ans ne fréquente pas l'école
	Scolarisation des adultes	Si aucun membre du ménage âgé de 15 ans et plus n'a complété cinq années de scolarisation
Santé	Handicap	Si un membre du ménage est dans l'incapacité de réaliser l'une des fonctions organiques suivantes : vision, audition, marche, capacité cognitive (se souvenir ou se concentrer), soins corporels et communication
	Mortalité infantile	Si un enfant de moins de 12 mois est décédé dans le ménage
Conditions de vie	Eau potable	Si le ménage n'a pas accès à l'eau propre à moins de 30 minutes de marche de chez lui
	Electricité	Si le ménage n'a pas d'électricité
	Assainissement	Si le ménage ne dispose pas de toilettes privées ou d'un système d'assainissement sain
	Revêtement du sol	Si le plancher du logement est sale, en sable ou en terre battue
	Mode de cuisson	Si le ménage cuisine avec du bois, charbon ou fumier
	Détention d'actifs	Si le ménage ne possède ni voiture ou ni tracteur/camion et ne possède pas au moins deux des biens suivants : téléphone, télévision, radio, moto, bicyclette et réfrigérateur

Source : HCP-Carte de Pauvreté 2014

Tableau 19 : Evolution de la pauvreté multidimensionnelle en 2004 et 2014

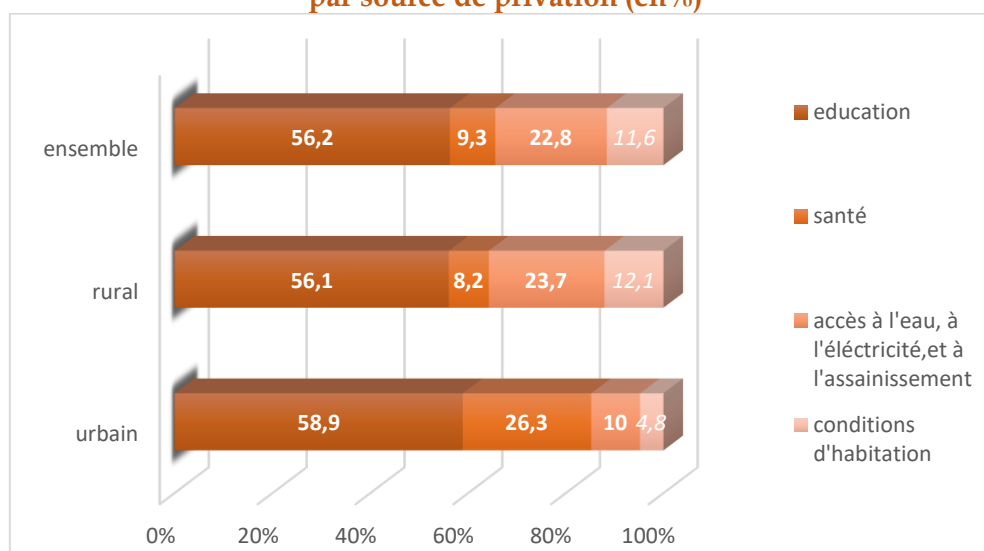
Commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%),	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%),
	2004	2014
Al Hoceima	6,9	1,9
Bni Bouayach	16,1	3,6
Imzouren	13,1	3,5
Targuist	11,6	2,0
Ajdir	17,1	3,8
Bni Boufrah	43,1	13,1
Bni Gmil	56,0	23,1
Bni Gmil Maksouline	22,9	22,9
Senada	58,6	18,0
Ait Kamra	53,6	4,3
Ait Youssef Ou Ali	4,8	4,8
Arbaa Taourirt	58,4	27,9
Bni Abdellah	67,9	20,6
Bni Hadifa	54,0	12,0
Chakrane	76,2	49,2
Imrabten	72,4	20,8
Izemmouren	34,3	5,6
Louta	53,9	8,1
Nekkour	44,8	14,2
Rouadi	49,6	18,8
Tifarouine	55,1	25,8
Zaouiat Sidi Abdelkader	24,8	24,8
Bni Ahmed Imoukzan	62,3	24,5
Bni Ammart	68,8	18,3
Bni Bchir	65,9	23,7
Bni Bounsar	39,3	13,2
Sidi Boutmim	54,1	21,1
Sidi Bouzineb	82,2	22,1
Zarkt	49,3	20,0
Abdelghaya Souahel	46,6	46,6
Bni Bouchibet	57,5	24,5
Issaguen	47,1	13,5
Ketama	39,5	11,9
Moulay Ahmed Cherif	51,8	9,6
Taghzout	55,2	17,6
Tamsaout	69,4	25,5
Provine Al Hoceima	41,0	12,7

Source : HCP-Carte de Pauvreté

Selon ces résultats, le taux de la pauvreté multidimensionnelle atteint 12,7% au niveau provincial en 2014, une pauvreté qui s'avère plus prononcée en milieu rural, puisque le taux de pauvreté multidimensionnelle s'y élève à 18% contre 2,6 en milieu urbain. Toutefois, il convient de constater que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a fortement reculé par rapport à 2004, où le taux en question s'élevait à 41% à la province d'Al Hoceima. Cette diminution étant observée au niveau de toutes les communes de la province et pour les deux milieux de résidence.

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par sources de privation renseigne sur les facteurs à l'origine de ce phénomène.

Graphe N° 7 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation (en%)



Source : HCP-Carte de Pauvreté 2014

⇒ Il en résulte que la privation en termes d'éducation explique à elle seule plus de la moitié de la pauvreté dans la province d'Al Hoceima (56,2%). Vient en deuxième lieu la privation en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement avec 22,8%, puis les privations en conditions de logement qui contribuent à hauteur de 11,6% à la pauvreté multidimensionnelle, suivies par la privation en termes de santé avec 9,3%.

Tableau 20 : Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) et par communes

Commune	Education	Santé	Condition de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Condition de logement
Al Hoceima	57,06	29,37	9,38	4,19
Bni Bouayach	58,37	18,04	16,51	7,08
Imzouren	61,62	27,80	7,45	3,13
Targuist	68,18	24,26	3,31	4,25
Ajdir	48,05	33,61	13,38	4,96
Bni Boufrah	55,03	12,51	22,11	10,35
Bni Gmil	59,13	6,84	24,20	9,82
Bni Gmil Maksouline	59,66	11,55	20,25	8,54
Senada	49,03	11,43	26,95	12,59
Ait Kamra	70,26	14,99	10,60	4,15
Ait Youssef Ou Ali	60,71	18,15	15,23	5,92
Arbaa Taourirt	49,75	4,03	32,07	14,15
Bni Abdellah	48,69	6,41	31,62	13,28
Bni Hadifa	50,97	12,05	26,25	10,73
Chakrane	50,54	4,14	31,67	13,66
Imrabten	49,68	6,69	27,68	15,95
Izemmouren	53,24	23,80	14,87	8,09
Louta	63,36	18,03	11,10	7,51
Nekkour	53,76	9,99	24,26	11,99
Rouadi	46,85	10,62	26,90	15,63
Tifarouine	51,48	5,47	28,66	14,39
Zaouiat Sidi Abdelkader	56,18	2,37	25,79	15,66
Bni Ahmed Imoukzan	56,61	5,42	20,33	17,64
Bni Ammart	57,10	10,51	24,21	8,18
Bni Bchir	54,09	6,44	28,12	11,35
Bni Bousar	52,26	8,72	23,25	15,76
Sidi Boutmim	51,26	9,45	27,03	12,27
Sidi Bouzineb	51,20	10,53	26,18	12,09
Zarkt	48,98	9,23	27,60	14,20
Abdelghaya Souahel	65,73	4,84	17,38	12,05
Bni Bouchibet	54,27	5,04	23,39	17,29
Issaguen	58,88	13,11	22,10	5,91
Ketama	62,52	14,31	17,60	5,56
Moulay Ahmed Cherif	63,21	7,83	21,95	7,00
Taghzout	53,39	11,48	19,94	15,19
Tamsaout	61,46	5,32	21,18	12,05
Province Al Hoceima	56,2	9,3	22,8	11,6

Source : HCP-Carte de Pauvreté 2014

CHAPITRE II :

Secteurs Sociaux

1- Enseignement

La mise à niveau des ressources humaines passe nécessairement par l'enseignement. C'est pourquoi ce secteur a toujours figuré en tête des préoccupations nationales étant donné son rôle crucial dans la formation des générations et leur préparation à accéder à la vie active. Dans ce cadre un certain nombre d'orientations et d'objectifs sont fixés et assignés au secteur de l'enseignement afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser la technologie moderne et les nouvelles techniques.

Toutefois, afin d'améliorer la rentabilité et la performance du système d'éducation, une loi-cadre a été adoptée en 2019, basée sur la vision stratégique 2015-2030 de réforme du système d'éducation, la loi-cadre est entrée en vigueur en août 2019. Elle représente un premier pas vers l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Maroc à l'horizon 2030.

L'enseignement au niveau de la province d'Al Hoceima a aussi largement évolué au cours des dernières années, soit par la création de nouveaux établissements, ou par l'évolution du nombre d'élèves scolarisés et du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement.

1-1) L'Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants à l'enseignement fondamental et concerne essentiellement les enfants de 3 à 5 ans, n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité, c'est une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire de base d'une autre part.

L'éducation préscolaire peut apporter des avantages majeurs à la scolarisation des enfants. En effet, cette éducation peut atténuer les inégalités des chances, promouvoir la généralisation de l'enseignement fondamental et la scolarisation des filles et améliorer la qualité et l'efficacité du système éducatif.

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, l'effectif des enfants ayant fréquenté le préscolaire dans la province d'Al Hoceima est évalué à 4854, soit une évolution importante par rapport à l'année scolaire 2019/2020 (2040 élèves). Cet effectif est réparti à raison de 4100 élèves (soit 84,4%) pour l'enseignement préscolaire public, contre 6,8% seulement inscrits à l'enseignement préscolaire privé. Au niveau des établissements, 5,1% géré par les partenaires et 3,7% non structuré. Quant au taux de féminisation des scolarisés, il s'établit à 49,4% des élèves et il s'élève légèrement à 49,7% en milieu rural contre 49% en milieu urbain.

Tableau N°21 : Effectifs des élèves dans l'enseignement préscolaire par milieu et type d'enseignement, année scolaire 2020/2021

Type d'enseignement	Urbain	Rural	Total
Non structuré	65	113	178
Privé (moderne)	329	-	329
Public	1492	2608	4100
Géré par les partenaires	186	61	247
Ensemble	2072	2782	4854

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation

Selon le tableau ci-dessus, l'enseignement préscolaire public assure l'éducation de 84,5% de l'ensemble des élèves, ce taux atteint 93,7% en milieu rural et 72% en milieu urbain, ce qui confirme les efforts colossaux déployés par les services chargés de l'enseignement au niveau de la province d'Al Hoceima.

L'infrastructure préscolaire provinciale compte, durant l'année scolaire 2020-2021, un total de 194 établissements et 245 salles contre 148 établissements et 199 salles en 2019/2020. L'enseignement préscolaire public reste le plus dominant avec 84% des établissements, se caractérisant par sa concentration en milieu rural (76%).

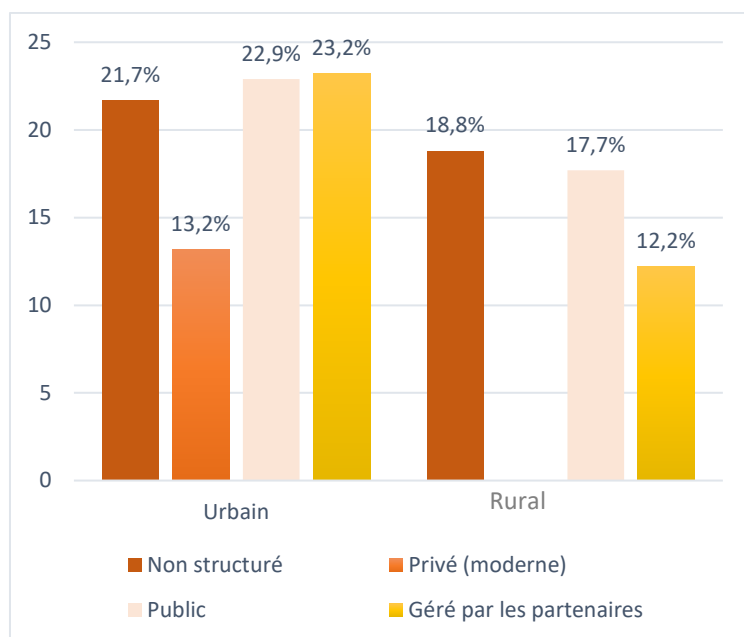
Tableau N°22 : Etablissement de l'enseignement préscolaire par milieu et type d'enseignement, année scolaire 2020/2021

Type d'enseignement	Urbain	Rural	Total
Non structuré	3	6	9
Privé (moderne)	9	0	9
Public	39	124	163
Géré par les partenaires	4	9	13
Ensemble	55	139	194

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation

Quant aux éducateurs, leur nombre s'élève à 259 (contre 195 éducateurs en 2019/2020), soit un taux d'encadrement de 18,7 élèves par éducateur, ce taux atteint 20,5 en milieu urbain et 17,6 en milieu rural.

Graphe N°8 : Taux d'encadrement selon le type d'enseignement et le milieu



- ⇒ L'encadrement reste plus favorable en milieu rural qu'en milieu urbain.
- ⇒ En milieu urbain, le préscolaire privé enregistre le taux d'encadrement le plus bas (13,2%),
- ⇒ En milieu rural, le préscolaire géré par les partenaires offre le meilleur taux d'encadrement.

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation

1-2) Enseignement primaire

Une importance primordiale a toujours été accordée à ce cycle d'enseignement à travers les efforts déployés pour promouvoir la scolarisation primaire et améliorer l'offre éducative de ce cycle aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec une attention particulière aux filles surtout dans le milieu rural.

Dans ce cadre, l'offre scolaire primaire provinciale s'est établie, durant l'année scolaire 2020/2021, à 151 établissements dont 8 écoles communautaires et 328 unités satellites. Cette offre se répartit entre 142 établissements publics et 9 privés.

Tableau N°23 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire par milieu, année scolaire 2020/2021

Type d'enseignement	Etablissements	Dont écoles communautaires	Satellites	Salles	Classes
Public	142	8	328	1551	2034
Urbain	35	-	5	380	500
Rural	107	8	323	1171	1534
Privé	9	-	-	66	101
Urbain	9	-	-	66	101
Rural	0	-	-	-	-
Total	151	8	328	1617	2135

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

L'infrastructure primaire publique assure ainsi l'enseignement à 45472 élèves dont 47,7% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 2034 classes, à raison de 22 élèves par classe. Cette moyenne cache aussi des disparités entre les milieux de résidence puisque les classes primaires publiques urbaines sont les plus encombrées avec 28 élèves/classe, contre 20 élèves par classe pour les classes primaires publiques dans le milieu rural. Le nombre de salles dans le secteur public se situant à 1551 salles, ne couvre le besoin que de 76% des classes, ce qui occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée.

En matière d'encadrement, la province d'Al Hoceima compte 2180 enseignants dont 47,6% de femmes. Cet effectif traduit un encadrement de 21,6 élèves par enseignant, en fait, l'encadrement reste plus favorable en milieu rural (19 élèves par enseignant) qu'en milieu urbain (29,8 élèves par enseignant).

Tableau N° 24 : Effectifs des scolarisés et nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public par milieu, année scolaire 2020/2021

	Urbain		Rural		Ensemble	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Scolarisés	14172	6799	31300	14876	45472	21675
Nouveaux inscrits	2368	1184	5106	2408	7474	3592

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait, durant l'année scolaire 2020/2021, un effectif de 7474 nouveaux inscrits dont 32% en milieu urbain et 68% en milieu rural.

1-3) Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale a englobé durant l'année scolaire 2020/2021, 44 établissements dont 41 publics et 3 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu rural (27 établissements), puisque le milieu urbain ne compte que 17 collèges.

Tableau N° 25 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial par milieu, année scolaire 2020/2021

Type d'enseignement	Etablissements	Salles	Classes	Enseignants	
				Total	Dont filles
Public	41	544	566	747	273
Urbain	14	243	237	308	132
Rural	27	301	329	439	141
Privé	3	13	14	9	8
Urbain	3	13	14	9	8
Rural	0	0	0	0	0
Total	44	557	580	756	281

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation

Dans le secteur public le nombre de salles durant l'année scolaire 2020/2021 a atteint 566, ce nombre couvre le besoin de plus de 96% des classes. L'encadrement dans le cycle collégial est assuré, dans la province, par 756 enseignants dont 37,2 % sont des femmes, ce qui donne une moyenne de 22 élèves pour chaque enseignant.

Quant au nombre d'élèves dans ce cycle, il est évalué à 16176 élèves dont 47,3% sont des filles. Ces effectifs sont répartis sur 580 classes, soit une moyenne de 27,9 élèves par classe. Les classes collégiales publiques urbaines sont plus encombrées que leurs homologues privées avec une moyenne de 28 élèves/classe, contre 13,4 élèves par classe.

Tableau N° 26 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu, année scolaire 2020/2021

Type d'enseignement	Elèves	Dont filles	Elèves/classes
Public	15989	7556	28,2
Urbain	6647	3304	28
Rural	9342	4252	28,4
Privé	187	89	13,4
Urbain	187	89	13,4
Rural	-	-	-
Total	16176	7645	27,9

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation

1-4) Enseignement secondaire qualifiant

Le cycle de l'enseignement secondaire ne cesse de connaître des réformes de fond touchant le système de contrôle, d'examens et de programmes. Ces réformes opérées sont de nature à mieux rentabiliser l'enseignement secondaire qualifiant et assurer une formation générale et spécialisée répondant aux exigences du développement de la société marocaine en général et de son économie en particulier.

L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2020/2021, à 23 établissements dont 22 publics et un établissement privé. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que 10 lycées.

Tableau N° 27 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, année scolaire 2020/2021

Type d'enseignement	Etablissements	Salles	Classes	Enseignants	
				Total	Dont filles
Public	22	397	378	644	185
Urbain	12	263	229	388	118
Rural	10	134	149	256	67
Privé	1	1	2	9	8
Urbain	1	1	2	9	8
Rural	-	-	-	-	-
Total	23	398	380	653	193

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 9318 élèves dont 52,9% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 380 classes, soit une moyenne de 24,5 élèves par classe. Le phénomène de suroccupation des salles au niveau de la province d'Al Hoceima a connu une diminution remarquable puisque le nombre de salles (398) dépasse largement les classes (380).

Le nombre d'enseignants du cycle secondaire qualifiant s'élève dans la province d'Al Hoceima à 653 enseignants dont 29,5% de femmes, ce qui traduit une moyenne d'encadrement confortable de 4,1 élèves pour chaque enseignant en privé et 14,4 en public.

Tableau N° 28 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, année scolaire 2020/2021

Type d'enseignement	Elèves	Dont filles	Elèves/classes
Public	9281	4917	24,5
Urbain	5547	3067	24,2
Rural	3734	1850	25
Privé	37	16	18.5
Urbain	37	16	18,5
Rural	-	-	-
Total	9318	4933	24,5

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation

1-5) Enseignement supérieur et formation des cadres

Ecole Nationale des Sciences Appliquées

Créée en 2008, l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima (ENSAH) est un établissement public d'enseignement supérieur relevant de l'université Abdelmalek Essaâdi. Sa création s'inscrit dans l'optique de favoriser la formation des ingénieurs d'Etat hautement qualifiés dans les spécialités les plus ouvertes et susceptibles de connaître d'importants développements au sein du tissu socio-économique régional et national. L'Ecole dispense des formations de deux années préparatoires et trois années de spécialité dans les domaines suivants : Génie informatique, Génie civil, Génie de l'Eau et Environnement et Génie Energétique.

L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima comprend durant l'année universitaire 2020/2021 : un internat avec une capacité de 496 lits, 02 amphithéâtres, 24 salles de cours et de travaux pratiques, 2 laboratoires, 1 bibliothèque, des terrains de sports, des vestiaires et une cafétéria.

Tableau 29 : Effectifs des étudiants de l'ENSA par cycle et nationalité, année universitaire 2020/2021

Cycle	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Cycle normal	432	248	8	2	440	250
Cycle d'ingénieur	607	301	18	4	625	305
Total	1039	549	26	6	1065	555

Source : Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Al Hoceima

Durant l'année universitaire 2020/2021, l'effectif global des étudiants qui poursuivaient leurs études à l'ENSA d'Al Hoceima s'élevait à 1065 étudiants (dont 52,2% sont de sexe féminin), les étudiants étrangers étant au nombre de 26 étudiants seulement. Par domaine d'étude, on remarque que deux spécialités « Génie civil » et « Génie informatique » englobent plus de 60% des étudiants en cycle d'ingénieur.

Tableau 30 : Effectifs des étudiants de l'ENSA en cycle d'ingénieur par domaine d'étude et sexe, année universitaire 2020/2021

Domaine d'étude	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Génie Civil	169	82	1	0	170	82
Génie Informatique	204	92	5	2	209	94
Génie Energétique	104	59	3	0	107	59
Génie de l'eau et Environnement	77	42	7	2	84	44
Génie Mécanique	15	7	2	0	17	7
Ingénierie des Données	38	19	0	0	38	19
Total	607	301	18	4	625	305

Source : Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Al Hoceima

En matière d'encadrement, les étudiants de L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima sont encadrés en 2020/2021 par un effectif de 50 enseignants dont les femmes ne représentent que 12%.

Faculté des Sciences et Techniques

A l'instar de toutes les Faculté des Sciences et Techniques du royaume, la FST d'Al Hoceima dispense un enseignement modulaire semestriel basé sur le contrôle continu, elle propose deux parcours de tronc commun : Mathématiques, Informatique et Physique (MIP) et Biologie, Chimie et Géologie (BCG) préparant l'accès aux licences, masters et aux diplômes d'ingénieur ou à d'autres concours nationaux et internationaux.

Durant l'année universitaire 2020/2021, la FST d'Al Hoceima comprenait : 1 amphithéâtre, 6 salles de cours, 14 salles de travaux pratiques, 12 salles de TD, une salle audiovisuelle et une bibliothèque.

Tableau 31 : Effectifs des étudiants de FST par cycle et nationalité, année universitaire 2020/2021

Cycle	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Cycle Licence	1090	638	2	0	1092	638
Cycle Master	150	83	2	0	152	83
Cycle Ingénieur	56	40	1	1	57	41
Total	1296	762	5	0	1301	762

Source : Faculté des Sciences et Techniques à Al Hoceima

Durant l'année universitaire 2020/2021, la FST d'Al Hoceima comptait 1301 étudiants dont 58,6% sont de sexe féminin et 84% sont des étudiants de cycle de licence. Les étudiants de cycle de master étant au nombre de 152 étudiants contre 57 étudiants seulement inscrits au cycle ingénieur.

En matière d'encadrement, les étudiants de la Faculté des Sciences et Techniques d'Al Hoceima sont encadrés en 2020/2021 par un effectif de 42 enseignants dont les femmes ne représentent que 21%.

Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé

L'enseignement dispensé dans les ISPITS comprend un ensemble de modules, répartis par semestre, qui peuvent être enseignés sous forme de cours théoriques et/ou des travaux pratiques et/ou des travaux dirigés, soit des travaux sur le terrain ou projet, soit un stage. Cet enseignement est réparti en trois cycles : Licence professionnelle, Master et Doctorat.

Le régime des études au niveau des Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé et leurs annexes est exclusivement l'externat. Les stages se déroulent à temps plein ou à temps partiel dans les structures sanitaires publiques ou dans toute autre structure qualifiée et offrant des opportunités d'apprentissage des étudiants. Au cours des stages qu'ils accomplissent, les étudiants sont encadrés par le personnel enseignant de l'Institut ou les professionnels de santé. Durant l'année universitaire 2020/2021, l'institut supérieur des professions infirmières et technique de santé d'Al Hoceima comprenait : 1 amphithéâtre, 5 salles de cours, 2 salles des travaux pratiques, 1 salle d'informatique et une bibliothèque.

Tableau 32 : Effectifs des étudiants et lauréats de l'ISPITS d'Al Hoceima par spécialité, année universitaire 2020/2021

Option	Etudiants			Lauréats		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Infirmier Polyvalent	49	132	181	9	37	46
Sage-Femme	0	10	10	0	10	10
Infirmier en Santé de Famille et Santé Communautaire	5	18	23	-	-	-
Total	54	160	214	9	47	56

Source : ISPITS à Al Hoceima

Durant l'année universitaire 2020/2021, l'ISPITS d'Al Hoceima comptait 214 étudiants dont 75% sont de sexe féminin. Plus de 84% des étudiants poursuivent leurs formations en « infirmier polyvalent » et 10,7% en « infirmier en santé de famille » et 4,7% seulement en « sage-femme ». En matière d'encadrement, les étudiants d'ISPITS d'Al Hoceima sont encadrés en 2020/2021 par un effectif de 10 enseignants dont les femmes représentent 70%.

2- Formation professionnelle

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre sont deux actions primordiales pour l'amélioration de la productivité et la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines. Dans ce cadre, la formation professionnelle est considérée comme un outil d'encadrement de la jeunesse pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché d'emploi. La mise en valeur de cette formation permettra le suivi des mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

Ainsi, la formation professionnelle durant l'année scolaire 2020/2021 est accessible au niveau de la province d'Al Hoceima à travers 10 établissements publics de formation relevant de l'OFPPPT, la jeunesse et sports, l'agriculture et la pêche.

L'ensemble de ces établissements offrent une capacité d'accueil globale de 3589 places pédagogiques.

Tableau 33 : Caractéristiques des établissements de formation professionnelle, année scolaire 2020/2021

Département	Nombre d'établissements	Capacité
OFPPT	7	3379
Jeunesse et sport	1	30
Agriculture	1	60
Pêche Maritime	1	120
Total	10	3589

Source : OFPPT d'Al Hoceima

Le nombre de stagiaires qui ont fréquenté les centres de formation professionnelle de la province d'Al Hoceima durant l'année scolaire 2020/2021 s'élève à 1547. A noter que les niveaux « Technicien Spécialisé », « Technicien » et « Qualification » attirent le plus grand nombre des stagiaires avec 35,4%, 31,5% et 26,2% des effectifs respectivement, tandis que seulement 6,8% opte pour le niveau « Spécialisation ».

Quant au personnel formateur chargé de l'encadrement dans ces centres, il s'est chiffré en 2020/2021 à 107 formateurs constitués de 29% de vacataires. Le taux d'encadrement est de 1 formateur pour 14,4 stagiaires, mais varie selon le département puisqu'il atteint 1 formateur pour 17,3 stagiaires au sein de l'OFPPT contre 1 formateur pour 7,3 stagiaires au sein de l'institut de technologie des pêches maritimes.

Tableau 34 : Elèves stagiaires par niveau, sexe et les secteurs, année scolaire 2020/2021

Secteurs	Spécialisation		Qualification		Technicien		Technicien Spécialisé	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Administration	-	-	-	-	31	31	53	53
Finance	-	-	-	-	139	72	349	232
Textile-Confection	6	6	7	5	-	-	-	-
Artisanat-Production	4	0	-	-	-	-	-	-
Tourisme-Hôtellerie	-	-	36	7	187	57	109	62
IMME	51	0	329	0	-	-	-	-
BTP	45	0	6	0	-	-	37	7
Agriculture	-	-	28	3	42	6	-	-
Pêche Maritime	-	-	-	-	88	12	-	-
Total	106	6	406	15	487	178	548	354

Source : OFPPT d'Al Hoceima

3- Santé et protection sociale

Investir dans la santé n'est pas seulement souhaitable, c'est surtout essentiel dans la plupart des sociétés. En effet l'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

3-1) Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire publique de la province d'Al Hoceima se compose en année 2021 de 61 établissements, soit 4 hôpitaux avec une capacité litière de 338 lits, 31 centres de santé ruraux communaux, 9 centres de santé urbains et 17 dispensaires ruraux. A noter que l'infrastructure sanitaire de la province ne représente que 21% de l'infrastructure sanitaire régionale qui dispose 291 établissements comme indique le tableau ci-dessous :

Tableau 35: Infrastructure sanitaire publique, année 2021

Catégorie	Province d'Al Hoceima	Région
Hôpital	4	20
Centre de Santé Rural Communal	31	129
Centre de Santé Urbain	9	80
Dispensaire Rural	17	62
Total	61	291

Source : Carte sanitaire 2021

L'infrastructure sanitaire privée englobe 2 cliniques avec une capacité litière de 23 lits, 4 cabinets de laboratoire, 63 officines de pharmacie, un centre d'hémodialyse, 2 centres de kinésithérapie, 13 cabinets de chirurgie dentaire et 43 cabinets de consultation médicale.

L'infrastructure sanitaire publique a été renforcée par des équipements lourds et installations de haute technologie, la province d'Al Hoceima est dotée de 83 appareils comme indique le tableau suivant :

Tableau 36 : Equipements Lourds et Installations de Haute Technologie, année 2021

Equipements	Effectif
Unité de mammographie	3
Accélérateur linéaire de particules	1
Projecteur de source à haut débit de dose (HDR)	1
Installation radiologique pour examens standards	5
Installation radiologique télécommandée	2
Laveur-désinfecteur de grande capacité	3
Scanographe	2
Automate d'analyses médicales haute cadence	3
Arceau chirurgical mobile	5
Stérilisateur à vapeur d'eau de grande capacité	5
TPS (Système de planification et de traitement)	1
Simulateur	1
Générateur d'hémodialyse	51

Source : Carte sanitaire 2021

3-2) Encadrement médical et paramédical

L'encadrement sanitaire dans la province d'Al Hoceima est assuré, en 2021, par 176 médecins, 38 médecins exercent dans le secteur privé, soit 3,5% de l'ensemble des médecins privés de la région. Quant à l'offre sanitaire publique, elle est assurée par 138 médecins de différentes spécialités, dont 49 médecins généralistes et 89 médecins spécialistes et 2 chirurgiens-dentistes.

La province d'Al Hoceima détient en 2021, 643 infirmiers dont 290 sont des polyvalents, 122 sages-femmes et 231 autres.

Tableau 37 : Corps médical et paramédical au niveau régional et provincial, année 2021

Corps médical et paramédical	Al Hoceima	Région
Médecins secteur public	138	864
Médecins secteur privé	38	1072
Chirurgiens-dentistes	2	37
Infirmiers secteur public	643	3327
Total	821	5300

Source : Carte sanitaire 2021

4- Jeunesse et sport

Le secteur de la jeunesse et des sports permet la création d'un environnement socio-éducatif susceptible d'assurer l'organisation, l'encadrement et la protection de la jeunesse, de l'enfance et de la femme. Il vise principalement à instaurer une politique cohérente et transversale visant à favoriser l'intégration des jeunes dans le processus de développement social adapté aux besoins des différentes catégories de jeunes.

L'élargissement de la base sportive permettra l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis. Ainsi, la province d'Al Hoceima abrite au total 124 installations sportives dans différentes disciplines afin de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives diversifiées.

Tableau 38 : Infrastructure sportive, année 2021

Installations sportives	Effectifs
Terrains de football	96
Terrains de basket-ball	2
Terrains de Tennis	6
Salles de sport	7
Complexes sportifs	2
Piscines	1
Pistes d'athlétisme	2
Centres socio-sportifs de proximité	8
Total	124

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse, de la culture et de la communication

Outre le sport, la province compte un centre d'accueil d'une capacité litière de 40 lits avec un total de 60 personnes ayant visité ce centre pendant l'année 2021. Quant aux colonies de vacances (activité d'été), elles ont connu en 2021 la participation de 3885 bénéficiaires encadrés par 140 encadrants au niveau de la province d'Al Hoceima.

Tableau 39 : Colonies de vacances, année 2021

	1ère période	2ème période	3ème période	4ème période	5ème période
Total participants	487	940	460	998	1000
Dont féminins	80	154	64	294	147
Total encadrants	10	40	40	30	20
Dont féminins	4	10	10	6	5

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse, de la culture et de la communication

Le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes. Dans ce sens, la province abrite 5 foyers féminins comptant 119 bénéficiaires, 4 jardins d'enfants abritant 242 enfants bénéficiaires et 27 maisons de jeunes.

Tableau 40 : Etablissements de la jeunesse, année 2021

Etablissements	Nombre
Foyers Féminins	
. Foyers	5
. Nombre de formatrices	19
. Nombre de Bénéficiaires	119
Jardins d'enfants	
. Foyers	4
. Salles	15
. Jardinière d'enfants	18
. Nombre de bénéficiaires	242
Maison de jeunes	
. Etablissements	27
. Participants aux activités normales et de rayonnement	-

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse, de la culture et de la communication

5- Entraide nationale

Dans le but d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations défavorisées et de concourir aussi bien à la promotion familiale et sociale qu'à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, l'entraide nationale agit par le biais de ses 112 centres implantés dans le territoire provincial. Son action cible aussi bien les femmes que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation difficile et ce, par le biais de plusieurs programmes.

Tableau 41 : Programmes de l'Entraide Nationale au niveau provincial, année 2021

Programmes	Centres	Bénéficiaires	Encadrants
Centres d'Education et de Formation	32	948	44
Centre Dar Al Mouaten	1	60	4
Centres pour Handicapés	1	62	1
Etablissements de Bienfaisance	36	78	167
Espace Alphabétisation	14	326	15
Unité de Protection de l'Enfance	1	65	1

Espace Multifonctionnels des femmes	1	89	1
Jardins d'enfants	21	368	35
Centres d'Orientation et d'Assistance aux Personnes	1	367	1
Coopératives Youssefia des Paralytiques et Organisations Alaouites pour la Protection des Mal Voyants	4	58	8
Ensemble	112	2421	277

Source : Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale

5-1) Centres d'Education et de Formation (CEF)

La province d'Al Hoceima abrite 32 centres d'Education et de Formation, comptant 948 bénéficiaires encadrés par 44 encadreurs. Ces centres ciblent les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés issus de familles nécessiteuses dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services.

5-2) Centres DAR AL Mouaten

La Maison du Citoyen "Dar al Mouaten" est une structure contre la précarité économique et sociale. Cette structure s'adresse principalement aux enfants, aux adolescents ainsi qu'aux femmes. Elle a pour but d'assurer des formations dans divers domaines comme la couture, la coiffure, la cuisine, ou la céramique. Elle donne aussi des cours d'alphabétisation et des cours de langues. Tout cela afin de permettre une meilleure insertion professionnelle pour les défavorisés. La province d'Al Hoceima compte 1 centre accueillant 60 bénéficiaires et encadrés par 4 encadrants.

5-3) Centres pour Handicapés

La province d'Al Hoceima compte 1 centre pour handicapés accueillant 62 bénéficiaires encadrés par 1 encadrant. Le but étant de permettre aux personnes en situation d'handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, l'habillement et l'hygiène, les soins sanitaires de base, la rééducation, la formation... etc.

5-4) Espace d'Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la province d'Al Hoceima compte 14 espaces d'alphabétisation accueillant 326 bénéficiaires, encadrés par 15 encadrants.

5-5) Unité de Protection de l'Enfance

Cette unité veille à assurer à l'enfant une sécurité physique, psychologique et affective. Elle a pour mission d'informer et de sensibiliser enfants et adultes sur les droits des enfants. Elle a pour mission également d'assurer une prise en charge intégrée en passant par l'accueil, l'écoute, le diagnostic, l'orientation, l'accompagnement des enfants, adultes et familles, la médiation, le suivi, la prévention de la violence, les enquêtes, la sensibilisation et la promotion des droits des enfants. Dans ce cadre, la province d'Al Hoceima compte 1 unité de protection de l'enfance accueillant 65 bénéficiaires, encadrés par 1 encadrant.

5-6) Espaces Multifonctionnels pour femmes

Ces espaces ciblent essentiellement les femmes en situation difficile ou victimes de violence, à travers leur orientation vers les spécialistes du domaine. En plus de l'écoute et du conseil juridique, ces espaces leur procurent aussi l'abri temporaire, l'accompagnement sanitaire, psychique, social et juridique, ainsi que la formation professionnelle et l'encadrement social. La province d'Al Hoceima compte 1 centre accueillant 89 bénéficiaires encadrés par 1 encadrant.

5-7) Centres d'Orientation et d'Assistance aux Personnes en situation d'handicap

Ces centres visent les personnes en situation d'handicap issues des milieux défavorisés, ainsi que leurs familles ou entourage. Ils leur procurent dans ce cadre l'accueil, l'écoute, l'analyse des besoins et l'orientation vers les services sociaux disponibles (éducation et formation, santé, justice...). Ce programme cible aussi les associations et les professionnels œuvrant dans le domaine de l'handicap. La province d'Al Hoceima abrite, en 2021, un seul centre d'orientation et d'assistance aux personnes en situation d'handicap ayant accueilli 367 bénéficiaires assistés par 1 encadrant.

CHAPITRE 3 :

Secteurs Economiques

1- Agriculture et pêche

Située dans le Rif, chaîne montagneuse du Maroc septentrional (du nord), la province d'Al Hoceima se caractérise par une topographie accidentée et tourmentée, ce qui la rend en partie enclavée. L'aspect montagneux et défavorable ainsi que l'étroitesse des plaines méditerranéennes caractérise le relief provincial, à l'exception de certaines localités d'irrigation (Nekkor, Rhiss).

Cependant, la zone dispose d'une pluviométrie importante, à l'exception de la façade orientale, mais les sols demeurent peu favorables. La province d'Al Hoceima est dominée par l'agriculture céréalière, l'élevage caprin sur les sommets et une arboriculture de figuiers et d'amandiers.

1-1) Ressources en terre

A l'échelle provinciale, la superficie agricole utile (SAU) s'élève, en 2021, à 173400 ha, soit 24,4% de la superficie agricole utile régionale. L'irrigation ne concerne que 20061 ha, traduisant un taux d'irrigation faible de 11,6%. Sur le plan foncier, le statut des terres Melk est le statut le plus dominant et représente 99,2% de la SAU totale.

Tableau 42 : Répartition de la superficie agricole, année 2021

Type	Superficie en hectare (ha)	Nombre d'exploitations agricoles (ha)
Superficie totale	355 500	
Superficie Agricole Utile (SAU)	173 400	31 100
Superficie Irriguée	20 061	

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

1-2) Productions végétales

Céréaliculture

La pratique des cultures céréalières est la plus prépondérante dans la province d'Al Hoceima puisqu'elle occupe une superficie de 47300 ha, soit 27,3% de la SAU provinciale et ce, malgré le caractère accidenté du relief. Cette culture assure ainsi une production de l'ordre de 566600 quintaux, traduisant une productivité de 12 qx/ha.

Tableau 43 : Cultures céréalières, campagne 2020-2021

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Blé dur	7300	89800	12,3
Blé tendre	14200	189000	13,3
Orge	25800	287800	11,1
Mais	-	-	-
Total	47300	566600	12

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

Légumineuses

Dans la province d'Al Hoceima, les légumineuses sont cultivées sur une superficie de 3195 ha, occasionnant la production de 15652 quintaux durant la campagne 2020-2021. Les fèves et les lentilles sont les plus pratiqués puisqu'elles occupent 72,9% de la superficie consacrée à ce type de culture.

Tableau 44 : Culture des légumineuses, campagne 2020-2021

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Fève	1350	7650	5,6
Lentille	980	3332	3,4
Petits pois	800	4470	5,6
Pois chiche	15	75	5
Autres légumineuses	50	125	2,5
Total	3195	15652	4,9

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

Cultures maraichères et fourragères

Pendant la campagne 2020-2021, Le maraichage de saison dans la province d'Al Hoceima est cultivé sur une superficie de 3321 ha, produisant un total de 554380 quintaux avec une productivité de 167 qx/ha.

Tableau 45 : Cultures maraichères et fourragères, campagne 2020-2021

Culture	Superficie (ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Maraichères	3321	554380	166,9
Tomates	320	35900	112,2
Pomme de terre	925	223000	241,1
Oignons	278	73800	265,5
Carotte	70	12800	182,9
Navet	100	12950	129,5
Petit pois vert	450	27000	60,0
Fève en vert	450	45000	100,0
Pastèque	100	25000	250,0
Melon	130	26000	200,0
Choux fleur	14	2100	150,0
Concombre	55	8250	150,0
Piment Poivron	60	6000	100,0
Courge courgette	119	14230	119,6
Haricot vert	47	2350	50,0
Ail	26	1560	60,0
Patate douce	80	23200	290,0
Menthe	52	6240	120,0
Aubergine	45	9000	200,0
Fourragères	3970	1061100	267,3
Orge fourrager	2100	640000	304,8
Mais fourrager	100	10000	100,0
Mélange fourrager	1250	42500	34,0
Luzerne	210	184300	877,6
Bersim	310	184300	594,5

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

Quant aux cultures fourragères, elles sont pratiquées sur une superficie de 3970 ha avec une production de l'ordre de 1061100 quintaux.

Arboriculture fruitière

Les plantations arboricoles s'étendent sur une superficie de 49310 ha, produisant 138825 quintaux de fruits. L'amandier demeure le plus répandu avec 83,1% des superficies consacrées à ce type de culture.

Tableau 46 : Plantations arboricoles, campagne 2020-2021

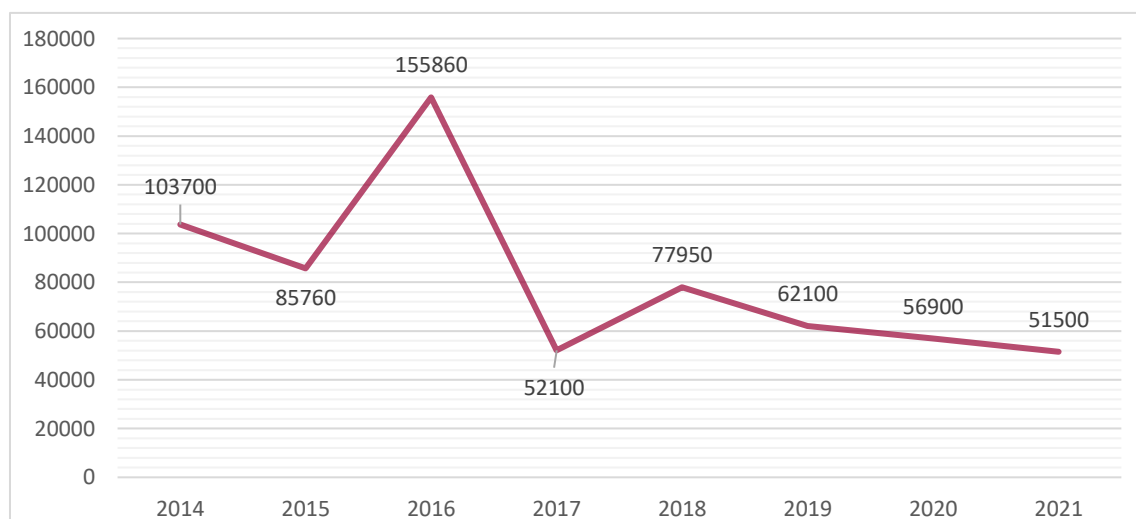
Espèce	Superficie (en ha)	Production (en qx)
Figuier	6811	45670
Amandier	41000	60720
Pommiers	242	6350
Poirier	56	2640
Cognassier	6	480
Abricotier	15	900
Prunier	85	3680
Pêche et nectarinier	20	740
Noyer	384	3200
Grenadier	56	8600
Raisin de table	635	5845
Total	49310	138825

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

L'Oléiculture

Pour sa part, l'oléiculture est cultivée sur une superficie de 14600 ha, soit 8,3% de la superficie régionale consacrée à cette culture, produisant un total de 51500 quintaux contre 160675 quintaux au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (soit 32%) durant la campagne 2020-2021.

Graphe N° 9 : Evolution de la production (en quintaux) de l'oléiculture entre 2014 et 2021



Source : Direction Régionale de l'Agriculture

1-3) Production animale

Pour l'approvisionnement en viandes rouges, la province d'Al Hoceima compte un abattoir intercommunal à Douar Swani (Commune Ait Youssef Ou Ali), cet établissement dispose de l'agrément sanitaire vétérinaire. Au cours de l'année 2021, les quantités de viandes rouges contrôlées par les services vétérinaires dépassent 1907,2 tonnes contre 1641 tonnes en 2020, soit une évolution nette de 16,2%.

En 2020, le nombre de Cheptel a atteint 411336 têtes dont 72,8% est constitué d'ovine. Quant au nombre d'éleveurs, il a atteint en 2019, 7100 éleveurs pour l'espèce bovine, 7686 pour les ovins et 3154 pour les caprins.

Tableau 47 : Répartition du cheptel et nombre d'éleveurs

Type	Effectif Total (têtes) *2020	Nombre d'éleveurs*2019
Bovins	34992	7100
Ovins	299727	7686
Caprins	76617	3154
Total	411336	17940

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

1-4) Pêche

La province d'Al Hoceima dispose de potentialités halieutiques relativement importantes avec une façade maritime de 72 km de longueur. La pêche constitue un pilier essentiel de l'économie locale qui emploie une partie notable de la population active. La circonscription maritime comprend trois ports qui sont le port d'Al Hoceima, le port de Calairis et le port d'Inouaren.

Tableau 48 : Produits de la pêche selon l'espèce, année 2021

Quartiers Maritimes	Poisson Blanc	Poisson Bleu	Crustacés	Céphalopodes	Algues	Total
Port Al Hoceima						
Quantité (en tonnes)	235	824	13	1470	0	2542
Valeur (en 1000 dh)	6332	30476	986	103480	0	14127
Port Calairis						
Quantité (en tonnes)	17	125	0	233	11	386
Valeur (en 1000 dh)	220	1256	0	14934	162	16572

Port Inouaren						
Quantité (en tonnes)	0	0	0	30	0	30
Valeur (en 1000 dh)	0	0	0	2110	0	2110
Total						
Quantité (en tonnes)	252	949	13	1733	11	2958
Valeur (en 1000 dh)	6552	31732	986	120524	162	15995

Source : Délégation Régionale d'Office National des Pêches à Al Hoceima

Au cours de l'année 2021, les débarquements enregistrés par l'Office National des Pêches d'Al Hoceima ont atteint plus de 2958 tonnes de produits de la pêche pour une valeur d'environ 159,9 millions de dirhams dont la grande partie est réalisée au niveau du port d'Al Hoceima (88,3%). La valeur du poisson bleu avec sa quantité importante (32,1 % de l'ensemble des débarquements) constitue 19,8 % de l'ensemble de la valeur réalisée dans les trois ports alors que les autres natures constituent 75,3% pour les céphalopodes, 4,1% du poisson blanc et 0,6% des crustacés.

2- Industrie et Commerce

2-1) Zones industrielles

Longtemps marquée par une accessibilité par la route réputée difficile et dangereuse, Al Hoceima et sa région ne sont plus maintenant à inscrire sur le registre de l'enclavement. Dès l'année 2007, la rocade sur la côte sud de la Méditerranée, le long des côtes maritimes, attendue depuis longtemps, a permis à toute la province de s'ouvrir davantage sur le reste du pays et, au demeurant, devenir une zone à forte attractivité.

L'industrie est parmi les activités qui seraient en mesure de booster le développement socioéconomique de la province d'Al Hoceima, le niveau des équipements d'infrastructures, la rudesse du relief, le coût élevé du foncier et l'absence d'initiatives de la part du secteur privé sont autant de paramètres qui expliquent la faiblesse du poids de ce secteur dans l'économie provinciale. Néanmoins, la création de la zone d'activités économiques d'Ait Kamra et la réhabilitation de la zone industrielle d'Imzouren vont permettre de donner un coup de pouce à l'industrie dans la province et d'offrir de nouvelles opportunités pour le développement de l'activité industrielle locale.

2-2) Activités industrielles

La province d'Al Hoceima abrite à peine 44 entreprises industrielles en 2019, générant un chiffre d'affaires de 1046,6 millions de DH. Ce qui veut dire que le tissu industriel de la province reste encore à l'état embryonnaire. Le poids de ces entreprises dans l'économie provinciale reste très modeste.

Tableau 49 : Grandeurs économiques par grands secteurs en 2019 (Valeurs en milliers DH)

Secteur	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaire	Production	Valeur Ajoutée	Investissement
Industries agroalimentaires (IAA)	25	620258	727837	229496	8
Industries chimiques et para chimiques (ICP)	11	368123	292556	40608	144
Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)	6	58228	69499	7542	-
Total	44	1046609	1089892	269646	152

Source : Délégation Provinciale de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique

L'industrie agroalimentaire suivie de l'industrie chimique et para chimique sont les sous-secteurs qui prédominent l'activité industrielle dans la province d'Al Hoceima. En effet, elles comptent presque 80% de l'ensemble des entreprises implantées dans la province, et contribuent à hauteur de 94,4% au chiffre d'affaires réalisé par les entreprises industrielles.

2-3) Commerce

Quant au commerce, il est considéré comme un des principaux supports économiques de la province d'Al Hoceima en raison des MRE (Marocains Résidents à l'Etranger) et du tourisme et il demeure sans conteste l'une des activités les plus florissantes de la province. La majorité des investissements est d'ailleurs orientée vers ce secteur en raison des besoins importants en approvisionnement de la province. Ainsi, on constate qu'un réseau très dense de commerçants couvre toute la province. De manière générale, les transactions commerciales dans cette province obéissent à la succession

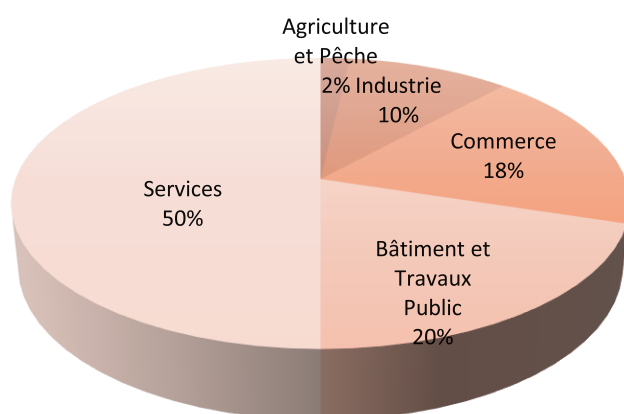
de deux périodes d'activités distinctes. D'abord, une période de dynamisme des transactions commerciales au cours de l'été, générée par une demande croissante occasionnée par l'afflux massif de touristes et le retour des MRE originaires de la province. Et à l'opposé, une période de stagnation des transactions commerciales durant le reste de l'année qui survient immédiatement après, dès qu'Al Hoceima se vide de ses visiteurs et des touristes.

Tableau 50 : Infrastructure commerciale au niveau de la province , année 2021

Catégorie	Effectif
Souks hebdomadaires	28
Marchés municipaux	4
Grande surface	1
Marché de gros intercommunal (fruits et légumes)	1
Halles aux poissons	2
Abattoirs	16
Kissariats	209
Entreprises commerciales	7084

Source : Délégation Provinciale de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique

Graphe N° 10 : Certificats négatifs selon le secteur d'activité, année 2021



⇒ En 2021, plus de 62 certificats négatifs ont été délivrés en faveur des SARL exerçant dans le commerce de détail et 9 certificats pour des enseignes liées au même sous-secteur.

Source : Délégation Provinciale de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique

3- Tourisme

La province d'Al Hoceima possède d'importantes potentialités touristiques qui, pleinement exploitées permettraient de faire du tourisme une filière importante du développement économique. En effet, La situation privilégiée de la province d'Al Hoceima, son relief diversifié unissant à la fois, plages, montagnes et forêts, ainsi que son climat de type méditerranéen (l'été sec et chaud, les hivers pluvieux et frais), sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorisée en tant que destination touristique.

En effet, Al Hoceima est une des plus importantes stations balnéaires du Maroc. La venue massive, pendant l'été, de ressortissants marocains à l'étranger et touristes intérieurs est favorisée par la multitude des plages dans la province : Quemado (complexe), Tala Youssef, Chafarina (complexe), Cala Iris à 60 Km du centre-ville, Souani, Sfiha, Cala Bonita et Boussekour...

La province d'Al Hoceima abrite un Parc National qui recouvre toute la tribu des Iboqoyen, avec ses douars pittoresques comme Adouz et Taoussart qui se trouvent dans la commune rurale de Rouadi.

Il est à noter que la ville a connu un progrès remarquable au niveau de l'infrastructure et des projets, les grands chantiers de la rocade Méditerranée ont permis depuis 2007, un désenclavement de la ville d'Al Hoceima, qui était desservie par une route dangereuse. Parmi les importants ports du Maroc pour le traitement du trafic passager, le port d'Al Hoceima dispose d'une Gare Maritime à infrastructure moderne.

La province possède, aussi, un aéroport international « Al Hoceima-Charif Al Idrissi » qui s'étend sur une superficie de 88 ha avec une capacité de 300 000 passagers par an.

3-1) Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la province d'Al Hoceima englobe en 2021, 34 établissements hôteliers classés pour une capacité de 2858 lits et 37 hôtels non classés avec une capacité de 1252 lits.

Tableau 51 : Infrastructure et capacité hôtelière selon la catégorie, année 2021

Catégorie	Nombre d'hôtels	Nombre de lits
Hôtels classés	34	2858
1 Etoile	5	130
2 Etoiles	5	234
3 Etoiles	5	414
4 Etoiles	5	844
5 Etoiles	-	-
VVT	1	864
RH	9	328
Auberges	1	14
Gites	3	30
Hôtels non classés	37	1252

Source : Délégation provinciale du tourisme

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques

3-2) Fréquentation hôtelière

L'activité touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels classés. Ainsi le nombre de nuitées touristiques dans la province d'Al Hoceima s'est élevé en 2021 à 96363 nuitées réparti entre 79,4% pour les résidents et 20,6% pour les non-résidents. Selon les catégories d'hôtels, 65,9% des nuitées réalisées dans la province d'Al Hoceima relèvent des hôtels de 4 étoiles.

Tableau 52 : Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés par année

Catégorie	2018	2019	2020	2021
Auberges 2 ^{ème} catégorie	827	538	146	20
Gite 2 ^{ème} catégorie	573	726	92	55
Hôtels 1 Etoile	4566	2 970	1 333	1888
Hôtels 2 Etoiles	10605	6 699	4 994	5659
Hôtels 3 Etoiles	13408	11 367	9 590	12119
Hôtels 4 Etoiles	54729	52 845	39 395	63546
Résidences touristique 1 ^{er} catégorie	3018	2 933	4 356	1967
Résidences touristique 2 ^{ème} catégorie	1017	1 085	291	459
Résidences touristique 3 ^{ème} catégorie	1690	839	156	1959
VVT 1 ^{er} catégorie	-	-	-	8691
Total	90433	80002	60353	96363

Source : Délégation provinciale du tourisme

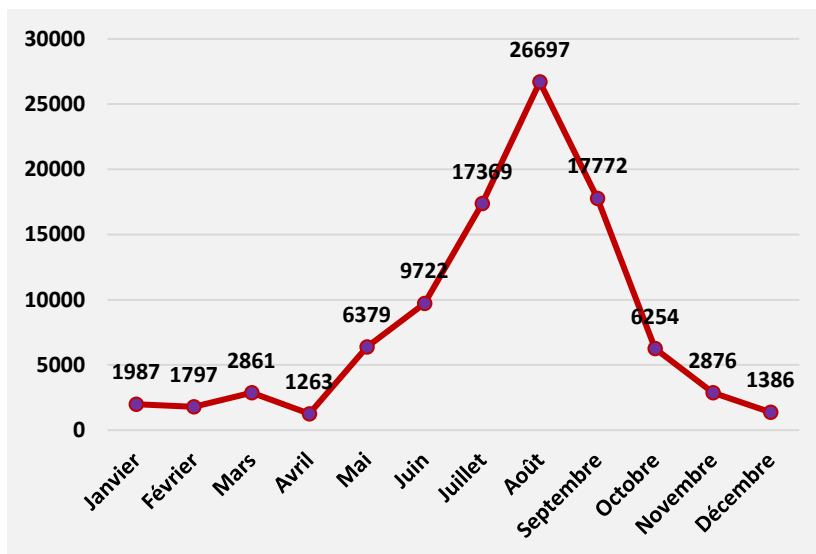
V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques

3-3) Constat et perspectives

La province d'Al Hoceïma possède toutes les potentialités pour devenir une destination touristique de premier choix. La richesse et la diversité du potentiel naturel et culturel de la province lui permettent d'exploiter plusieurs créneaux porteurs tels que le tourisme balnéaire, le tourisme rural, le tourisme culturel et le tourisme écologique.

Toutefois, le tourisme au niveau de la province d'Al Hoceïma demeure caractérisé par son aspect saisonnier. En effet, la province connaît un essor économique aux niveaux touristique et infrastructurel depuis des années grâce aux centaines de milliers de ressortissants originaires d'Al Hoceïma qui viennent chaque année en masse pendant la période estivale.

Graphe N° 11 : Evolution des nuitées touristiques par mois, année 2021



⇒ L'analyse de la répartition des nuitées enregistrées par mois confirme que presque 2/3 des nuitées sont enregistrées dans la période estivale (Juillet, Août et Septembre)

Source : Délégation provinciale du tourisme

4- Transport

N'étant pas traversée par le réseau ferroviaire national, la province d'Al Hoceima est reliée presque exclusivement au reste des provinces du Royaume via son infrastructure routière, ou aérienne dans une moindre mesure.

4-1) Transport routier

Réseau routier classé

La province d'Al Hoceima dispose d'un réseau routier classé long de 599,7 km, constitué de 3 routes nationales d'une longueur de 334,3 km, de 2 routes régionales d'une longueur de 161,7 km et de 9 routes provinciales de 103,7 km, toutes revêtues.

Tableau 53 : Réseau routier classé (en km) au 31/12/2021

Catégorie	Longueur	Dont longueur revêtue
Routes nationales	334,3	334,3
Routes régionales	161,7	161,7
Routes provinciales	103,7	103,7
Total	599,7	599,7

Source : Direction provinciale de l'équipement et du transport

Programme National des Routes Rurales

Le programme national des routes rurales (PNRR) contribue au désenclavement des populations rurales en facilitant leur accessibilité aux services sociaux de base et en permettant le développement des échanges économiques producteurs de valeurs et de richesses pour les communes rurales.

Au 31/12/2021, le programme national des routes a connu l'aménagement de 179,4 Km des routes et la construction de 142,6 Km soit un total de 322 Km des routes rurales.

4-2) Transport aérien

La province d'Al Hoceima abrite l'aéroport international « Al Hoceima -Charif Al Idrissi », cet aéroport s'étend sur une superficie de 88 ha, il dispose de 2160 m de longueur de piste et il est doté d'une aire de stationnement de 18000 m² et d'une aérogare de 1350 m² pour une capacité de 300 000 passagers par an.

Cet aéroport ne dessert que quelques lignes régulières avec l'Europe, les liaisons directes les plus fréquentées sont celles avec Rotterdam, Amsterdam et Bruxelles.

Tableau 54 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Al Hoceima, année 2021

Désignation	Effectif
Mouvements des avions	688
Trafic commercial	626
Autres mouvements	62
Mouvements des voyageurs	50357
Trafic commercial	50279
Autres mouvements	78

Source : Aéroport Charif Al Idrissi

En 2021, le trafic commercial de mouvements des avions au niveau de la province d'Al Hoceima a enregistré 626 vols, et celui de mouvements des voyageurs a atteint 50279 passagers.

4-3) Transport maritime

La province est dotée du port d'Al Hoceima qui est classé, après de récents aménagements, parmi les cinq premiers ports nationaux pour le trafic de passagers. Il permet l'ouverture de la province sur le flanc euro-méditerranéen et il assure le trafic de passagers et les véhicules.

Tableau 55 : Mouvement des passagers et des véhicules au port d'Al Hoceima selon les mois, années 2019, 2020 et 2021

Mois	2019		2020		2021	
	Voyageurs	Véhicules	Voyageurs	Véhicules	Voyageurs	Véhicules
Janvier	910	353	1688	689	0	0
Février	761	339	1261	578	0	0
Mars	1091	507	223	117	0	0
Avril	1329	544	0	0	0	0
Mai	589	296	0	0	0	0
Juin	1461	538	0	0	0	0
Juillet	13598	3151	0	0	27	12
Août	15615	3619	0	0	439	244
Septembre	4399	1219	0	0	0	0
Octobre	978	419	0	0	0	0
Novembre	1154	521	0	0	0	0
Décembre	1472	599	0	0	0	0
Total	43357	12105	3172	1384	466	256

Source : Agence Nationale des Ports_ Port Al Hoceima

Au titre de l'année 2019, 43357 passagers et 12105 véhicules ont transité par le port d'Al Hoceima via la ligne maritime Motril-Al Hoceima. Plus de 56 % des voyages sont concentrés sur la période estivale allant du mois de juin au mois de septembre, soit 80% de l'ensemble de voyageurs et 70,4% de l'ensemble de véhicules.

Pour les années 2020 et 2021, et vu la crise sanitaire de Covid19, la ligne maritime Motril-Al Hoceima a été fermée dans les deux sens, du mois d'avril 2020 jusqu'au mois de juin 2021, ce qui explique le recul aigu qu'a connu le trafic des passagers au port d'Al Hoceima en 2020 et 2021.

5- Energie

L'énergie est un secteur stratégique qui joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique de tout pays.

5-1) Electricité

Pour s'approvisionner en énergie électrique, la consistance du schéma fonctionnel, infrastructurel de transformation et de transport d'énergie électrique couvrant la province est présentée comme suit : 4 postes de transformation de 60/22 KV (d'Imzouren, Issaguen, Bni Hdifa et Al Hoceima) d'une puissance de 40 M.V.A, une ligne de 22000 km reliant le poste de transformation de la ville d'Al Hoceima et les centres avoisinants, et une centrale thermique alimentant partiellement la ville d'Al Hoceima en cas de panne.

L'opérateur agissant dans la distribution de l'électricité dans la province d'Al Hoceima est l'ONEE (Branche électricité). En 2021, un total de 114684 clients sont abonnés au réseau électrique de la province, ainsi, la vente d'électricité s'est chiffrée à 163,4 millions de KWh.

Tableau 56 : Nombre d'abonnés et ventes d'énergie électrique selon le type de consommateur, année 2021

Consommateurs	Nombre de clients	Ventes en MWh
Ménages	110121	86217,6
Administration	1936	8851,8
Collectivités locales	2364	21251,9
Gros consommateurs	263	47055,9
Total	114684	163377,2

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable à Al Hoceima-Branche Electricité

5-2) Produits pétroliers

En matière d'activité pétrolière, la province d'Al Hoceima abrite un centre emplisseur de gaz « Salam gaz » dont la capacité de stockage est de l'ordre de 2 000 m³ de gaz butane et 145 m³ de gaz propane, ainsi 8 sociétés de distribution bénéficient de l'emplissage de ce centre. Ses ventes se sont élevées en 2018, à 20 314,8 TM de gaz butane et 28,6 TM de gaz propane.

6- Eau

Malgré l'existence de 5 cours d'eau importants (oueds) : Nekkour, Ghiss, Snada, Boufrah et Messtassa, les apports d'eau de surface ne sont régularisés que sur l'oued Nekkour dont la capacité actuelle de rétention est réduite à cause de l'envasement. Le déficit en eau d'irrigation est structurel particulièrement au niveau de l'unique grand périmètre de PMH (petite moyenne hydraulique) que compte la province (périmètre Nekkour Ghiss).

6-1) Infrastructure hydraulique

Le territoire provincial compte deux barrages, le barrage Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi et le barrage Joumouâa utilisés pour l'approvisionnement en eau potable et eau à usage industriel.

- Barrage Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi:
Mis en service en 1985, cet ouvrage alimente la ville d'Al Hoceima, Bni Bouayach, Imzouren et la conduite qui s'étend de la station de traitement de l'ONEP jusqu'à Cala-iris et Bni Gmil Mestassa sur laquelle sont réalisés des piquages destinés à l'approvisionnement en eau potable pour les douars limitrophes.
- Barrage Joumouâa :
Mis en service en 1993, cet ouvrage permet d'alimenter la ville de Targuist, le centre Bni Hadifa, le centre Bni Abdellah et la conduite qui s'étend de la station de traitement de l'ONEP de Targuist jusqu'à Bni Abdellah sur laquelle sont réalisés des piquages destinés à l'approvisionnement en eau potable pour les douars limitrophes.

Tableau 57 : Production d'eau potable des stations de traitement, année 2020

Barrage	Date de construction	Production (m3)
Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi	1985	4344351
Joumouâa	1993	1117379

Source : Annuaire statistique du Maroc 2021

6-2) Eau potable

Les villes et les centres d'Al Hoceima, Targuist, Bni Bouayach, Imzouren, Ajdir et Ait Kamra, gérés par l'ONEP sont alimentés régulièrement par des eaux souterraines et superficielles des barrages Mohamed Ben Abdelkrim Al Khattabi et Joumouâa.

La production d'eau potable en 2020 s'y est chiffrée à 14,5 millions de m³, produites par l'ONEE (branche eau), la quantité d'eau distribuée s'élève à 7 millions m³ pour les abonnés consommateurs, la majorité de ces abonnés sont des ménages.

Tableau 58 : Production et ventes d'eau en 2020 en milliers de m³

Zone géographique	Production	Abonnés consommateurs	Nombre d'abonné
Province d'Al Hoceima	14526	7015	151132
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	162218	18743	67559

Source : Annuaire statistique du Maroc 2021

7- Réseau bancaire

Outre l'agence de Bank Al Maghrib, le réseau bancaire provincial compte 78 établissements bancaires en 2020, il poursuit ainsi son élargissement puisque l'effectif des agences a augmenté en comparaison avec l'année 2019 où il était de 77 agences, reflétant l'évolution des activités économiques et la diversification des offres de produits et services fournis par les banques.

Tableau 59 : Implantation bancaire au 31 décembre 2020

Agences Bancaires	Nombre
Al Barid Bank	16
Attijari Wafa Bank	17
Banque Marocaine du Commerce Extérieur	7
Banque Marocaine du Commerce et Industrie	1
Crédit Agricole du Maroc	6
Crédit du Maroc	3
Crédit Immobilier et Hôtelier	2
Banque Populaire	24
Société Générale	1
Union Marocaine des Banques	1
Ensemble	78

Source: Bank Al Maghrib à Al Hoceima

Par banques, la Banque Populaire, Attijari Wafa Bank et Al Barid Bank sont les plus représentées dans la province, soit 73% de l'ensemble des banques dans la province.

En termes de densité bancaire, la province d'Al Hoceima compte une agence pour 5092 habitants contre une agence pour 5522 au niveau national. D'autre part, les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées dans la province d'Al Hoceima se sont établis à la fin de l'année 2020 à 1516,6 millions de dirhams, représentant ainsi seulement 15% des dépôts recueillis par ces mêmes banques se situant à 10,1 milliards de dirhams.

Tableau 60 : Dépôts et crédits bancaires, année 2020 (en 1000 DH)

Mois	Dépôts	Crédits
Janvier	9893134	1337897
Février	9893444	1331993
Mars	9854701	1351534
Avril	9887827	1332118
Mai	9957899	1340035
Juin	9975022	1425391
Juillet	9958183	1466482
Août	10046249	1467239
Septembre	10019979	1484714
Octobre	10028407	1511133
Novembre	10041411	1513699
Décembre	10124980	1516682

Source: Bank Al Maghrib à Al Hoceima



المندوبية السامية للتخطيط
+٠٥٢٤٢٠٤٢+ +٠٤٠٦٦٠٦٦+ | ٥٢٤٤٤٠
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION PROVINCIALE A AL HOCEIMA

Angle Rue Al Azhar et Rue Jamaa Ezzitouna

BP 15, Al Hoceima

Tél : (+212) 539 98 34 75

Fax : (+212) 539 98 42 13

Email : hcp.dp.alhoceima@hcp.ma

www.hcp.ma

www.hcp.ma/region-tanger

www.hcp.ma/reg-alhoceima